



Assemblée générale

Distr. générale
9 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 151 de l'ordre du jour

Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

Exécution du budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	6
II. Exécution du mandat.	7
A. Considérations générales	7
B. Utilisation des crédits	8
C. Activités d'appui de la Mission	11
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	11
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	12
III. Exécution du budget	61
A. Ressources financières	61
B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe	62
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	63
D. Évolution des dépenses mensuelles	64



E.	Autres produits et ajustements	64
F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	65
G.	Contributions non budgétisées	65
IV.	Analyse des écarts	66
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	72
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/257 B	72

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et l'objectif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité, protection des civils et droits de l'homme; processus politique, réconciliation et élections; rétablissement et extension de l'autorité de l'État; appui).

La période considérée a vu les douze premiers mois de fonctionnement de la MINUSCA et la mise en place de la Mission. Quelque 6 000 agents en tenue, soit 61 % de l'effectif autorisé de la Mission, ont été transférés de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) à la MINUSCA, en sus du déploiement d'une garde militaire de 560 hommes, d'un bataillon d'infanterie complet de 750 soldats et de détachements précurseurs de deux autres bataillons d'infanterie. Ce transfert a été grandement facilité par l'équipe de transition conjointe, qui a fait en sorte que toutes les composantes organiques, opérationnelles et logistiques de la MISCA et de la MINUSCA soient bien informées de leurs opérations respectives, et s'est accompagné d'une planification soignée de la transition, notamment en ce qui concerne les bases opérationnelles, le transfert d'officiers d'état-major et de policiers, la cession des contrats d'approvisionnement en rations et en carburant et d'autres questions opérationnelles et logistiques. Le déploiement de la composante militaire initiale a été axé sur l'envoi d'éléments habilitants essentiels, à savoir des compagnies du génie chargées d'aménager des camps pour les contingents et les unités de police et une unité spécialisée dans la construction et l'entretien des terrains d'aviation chargée de remettre en état les aérodromes et les principales voies d'approvisionnement.

Aux niveaux stratégique et opérationnel, la Mission a œuvré au rétablissement et à l'extension de l'autorité d'un État uni et contribué aux préparatifs de l'élection d'un gouvernement. Elle a aidé à élaborer un programme national de désarmement, démobilisation et réintégration, à instaurer une réforme du secteur de la sécurité, à faire adopter une loi portant création d'un tribunal pénal spécial ayant compétence pour connaître des crimes les plus graves et contribué à l'organisation des premiers procès d'assises depuis 2010. La MINUSCA a appuyé le Forum de Bangui, qui a donné lieu à une série de recommandations sur la paix et la sécurité, la justice et la réconciliation, et le développement économique et social, qui permettront d'orienter le processus d'instauration d'une paix et d'une sécurité durables en République centrafricaine.

En termes d'appui, la MINUSCA a achevé de mettre en place quelque 80,0 % des bureaux, logements et complexes de la Mission et 10,0 % des camps pour le personnel militaire et la police. Le programme de mise en place de la Mission portait sur les installations et les services de 45 sites qui, au 30 juin 2015, étaient devenus suffisamment opérationnels pour permettre aux composantes de la Mission d'entreprendre les tâches qui leur ont été confiées.

Les dépenses de la MINUSCA se sont élevées à 613,2 millions de dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux d'utilisation des ressources de 97,5 % (contre 59,2 millions de dollars de dépenses et un taux d'utilisation des ressources de 99,3 % pour la période allant du 10 avril au 30 juin 2014).

Le solde inutilisé, d'un montant de 15 568 000 dollars, tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des observateurs militaires, du personnel de police des Nations Unies et des unités de police constituées ainsi que des dépenses opérationnelles ont été inférieures aux prévisions, par suite de taux moyens effectifs de vacance de postes, calculés sur la base d'une période de déploiement échelonné sur 10 mois (53,0 %, 49,9 % et 12,0 %, respectivement) supérieurs aux prévisions (10,0 %, 10,0 % et 5,0 %, respectivement).

Ce résultat a été en partie contrebalancé par un dépassement des crédits au titre du personnel recruté sur le plan international, par suite d'un taux moyen effectif de vacance de postes (1,4 %), calculé sur la base d'une période de déploiement échelonné sur 12 mois, inférieur aux prévisions (10,0 %), grâce à l'efficacité du plan de recrutement global qui a été mis en œuvre.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	297 770,8	275 659,1	22 111,7	7,4
Personnel civil	77 249,2	90 447,2	(13 198,0)	(17,1)
Dépenses opérationnelles	253 704,4	247 050,1	6 654,3	2,6
Montant brut	628 724,4	613 156,4	15 568,0	2,5
Recettes provenant des contributions du personnel	6 001,9	5 767,4	234,5	3,9
Montant net	622 722,5	607 389,0	15 333,5	2,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	628 724,4	613 156,4	15 568,0	2,5

Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes prévus^b (moyenne)</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^c</i>
Observateurs militaires	240	215	101	53,0
Contingents	10 510	7 468	6 676	10,6
Police des Nations Unies	400	361	181	49,9
Unités de police constituées	1 680	1 243	1 094	12,0
Personnel recruté sur le plan international	687	292	288	1,4
Administrateurs recrutés sur le plan national	115	28	13	53,6
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	491	170	128	24,7
Volontaires des Nations Unies	140	50	36 ^d	28,0
Emplois de temporaire				
Agents recrutés sur le plan international	40	19	26 ^d	(36,8)
Agents recrutés sur le plan national	1	1	–	100,0
Personnel fourni par des gouvernements	40	20	20	–

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du déploiement progressif envisagé.

^c Compte tenu du déploiement et de l'effectif réels, mois par mois, au cours de la période d'échelonnement prévue, et de l'effectif prévu, mois par mois.

^d Y compris les emplois (22 agents recrutés sur le plan international, 24 Volontaires des Nations Unies) approuvés exceptionnellement à titre temporaire pour le personnel électoral entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2014.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans sa résolution 2149 (2014) pour une période initiale allant du 10 avril 2014 au 30 avril 2015. Par la même résolution, il a décidé qu'à compter du 15 septembre 2014, la MINUSCA comprendrait initialement un effectif militaire de 10 000 hommes, dont 240 observateurs militaires et 200 officiers d'état-major, et un effectif de police de 1 800 hommes, dont 1 400 membres d'unités de police constituées et 400 policiers, et 20 agents pénitentiaires. Par la même résolution, le Conseil a également décidé que le transfert de responsabilités de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) à la MINUSCA s'effectuerait le 15 septembre 2014.

2. Par sa résolution 2212 (2015), le Conseil de sécurité a en outre décidé d'autoriser une augmentation des effectifs de la MINUSCA de 750 militaires, 280 policiers et 20 agents pénitentiaires, par rapport aux chiffres figurant au paragraphe 20 de la résolution 2149 (2014). En outre, par sa résolution 2217 (2015), le Conseil a prorogé le mandat de la MINUSCA jusqu'au 30 avril 2016 et décidé que l'effectif maximal autorisé de la Mission serait fixé à 10 750 militaires, dont 480 observateurs militaires et officiers d'état-major, et 2 080 policiers, dont 400 agents de police et 40 agents pénitentiaires.

3. Le Secrétaire général, dans sa note du 9 mai 2014 ([A/68/874](#)) sur les modalités de financement de la MINUSCA pendant la période du 10 avril au 31 décembre 2014 et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, a demandé à la section III l'autorisation d'engager des dépenses d'un montant total brut de 312 976 400 dollars (montant net : 308 704 700 dollars), à répartir entre les États Membres, afin de financer le démarrage et la mise en place de la MINUSCA pendant la période du 10 avril au 31 décembre 2014, dont un montant brut de 59 552 000 dollars (montant net : 58 930 100 dollars) déjà autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la période du 10 avril au 30 juin 2014.

4. Conformément à la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport sur la question, en date du 28 mai 2014 ([A/68/782/Add.18](#)), l'Assemblée générale a, par sa résolution 68/299, autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut de 253 424 400 dollars des États-Unis (montant net : 249 774 600 dollars), avec mise en recouvrement du montant correspondant, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, en attendant que le budget de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 soit présenté pour examen à l'Assemblée générale pendant la partie principale de sa soixante-neuvième session.

5. Le budget initial de la MINUSCA proposé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 31 octobre 2014 ([A/69/557](#)). Il s'élevait à un montant brut de 628 724 400 dollars (montant net : 622 722 500 dollars), dont un montant brut de 253 424 400 dollars (montant net : 249 774 600 dollars) pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, déjà mis en recouvrement par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/299. Il correspondait à la mise en place progressive des effectifs autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2149 (2014), soit

240 observateurs militaires, 9 760 militaires, 400 membres de la Police des Nations Unies, 1 400 membres d'unités de police constituées et 20 agents pénitentiaires, ainsi qu'au recrutement échelonné de 503 membres du personnel sur le plan international (dont 40 temporaires, 2 agents au Bureau régional d'achat d'Entebbe (Ouganda) et 6 agents à la Plateforme logistique de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à Entebbe), 356 membres du personnel recruté sur le plan national (dont 1 temporaire au Bureau régional d'achat d'Entebbe, 10 agents à la Plateforme logistique de la MONUSCO et 55 agents au Centre de services régional d'Entebbe) et 85 Volontaires des Nations Unies.

6. Au paragraphe 50 de son rapport en date du 5 décembre 2014 (A/69/641), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 628 724 400 dollars (montant net : 622 722 500 dollars) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, dont un montant de 253 424 400 dollars précédemment autorisé par l'Assemblée, dans sa résolution 68/299, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014.

7. L'Assemblée générale, dans sa résolution 69/257, a ouvert des crédits d'un montant brut de 628 724 400 dollars (montant net : 622 722 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, dont un montant brut de 253 424 400 dollars (montant net : 249 774 600 dollars) précédemment autorisé par l'Assemblée dans sa résolution 68/299. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres dans sa totalité.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

8. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 2149 (2014), laquelle a également défini la période couverte par le présent rapport. Le mandat a été prorogé par la résolution 2212 (2015) du Conseil, qui a décidé d'autoriser une augmentation des effectifs de la MINUSCA de 750 militaires, 280 policiers et 20 agents pénitentiaires par rapport aux chiffres figurant au paragraphe 20 de sa résolution 2149 (2014). Puis, dans sa résolution 2217 (2015), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 30 avril 2016 et fixé l'effectif de la Mission à 10 750 militaires, dont 480 observateurs militaires et officiers d'état-major, et 2 080 policiers, dont 400 agents de police et 40 responsables des questions pénitentiaires. En outre, le Conseil a autorisé la MINUSCA à mener les tâches suivantes : contribuer à mettre en place la Cour pénale spéciale nationale conformément aux lois et à la juridiction de la République centrafricaine; aider les autorités centrafricaines à élaborer une stratégie nationale pour lutter contre l'exploitation illicite des ressources naturelles et les réseaux de trafiquants; aider à mettre en place une commission nationale des droits de l'homme et à renforcer les capacités des organisations de la société civile, et fournir des moyens de transport aux autorités compétentes de l'État pour mener des inspections et des visites de contrôle dans les principaux sites et zones d'extraction s'il y a lieu et au cas par cas et lorsque la situation le permettra, en tant que moyen de promouvoir et de soutenir l'extension rapide de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire.

9. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'aider les autorités de transition à protéger la population civile, rétablir l'état de droit, renforcer l'autorité de l'État et lancer en République centrafricaine un processus politique associant toutes les parties, en s'attaquant aux causes profondes de la crise et en instaurant durablement la paix et la sécurité dans le pays.

10. Le mandat de la Mission comprend les tâches suivantes : a) protection des civils, en particulier des femmes et des enfants; b) appui à la mise en œuvre de la transition, y compris les efforts en faveur de l'extension de l'autorité de l'État et du maintien de l'intégrité territoriale, appui au processus politique, à la médiation, à la réconciliation aux niveaux national et local, et à l'organisation d'élections libres, régulières, transparentes et ouvertes à tous ainsi que du référendum constitutionnel; c) facilitation de l'acheminement immédiat, complet, en toute sécurité et sans entrave, de toute l'aide humanitaire; d) protection du personnel des Nations Unies et des installations appartenant à l'Organisation des Nations Unies; e) promotion et protection des droits de l'homme, notamment par le biais d'une contribution aux actions d'identification et de poursuite des auteurs des violations; f) sur demande formelle des autorités de transition et dans des zones où les forces de sécurité nationale ne sont pas présentes ou ne sont pas opérationnelles, adoption de mesures temporaires d'urgence de portée limitée, assorties de délais et compatibles avec les objectifs énoncés, pour maintenir un ordre public élémentaire et lutter contre l'impunité; g) désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement; h) action en faveur de la justice nationale et internationale et de l'état de droit, notamment par le biais d'une assistance en faveur du rétablissement et du maintien de la sécurité publique et de l'état de droit, et i) réforme du secteur de la sécurité.

11. Dans le cadre de la réalisation de son objectif général, la Mission a contribué, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après au titre des composantes Services organiques et Appui.

12. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

13. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a exécuté son mandat par phases, conformément à la résolution 2149 (2014) du Conseil de sécurité. Au moment de l'établissement du présent budget, les augmentations des effectifs militaires autorisées par le Conseil dans ses résolutions 2212 (2015) et 2217 (2015) n'avaient pas été prises en compte puisque la Mission en était à la phase de mise en place. Le transfert de responsabilités de la MISCA à la MINUSCA s'est effectué le 15 septembre 2014, conformément à la résolution 2149 (2014), et le passage de témoin s'est fait sans heurts.

14. Alors que des crédits d'un montant de 628,7 millions de dollars avaient été approuvés pour 2014/15, le montant des dépenses s'est élevé à 613,2 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 97,5 %. Le taux moyen effectif de vacance est calculé sur la base de la période échelonnée de déploiement et d'occupation des postes, qui varie d'une catégorie de personnel à l'autre. La méthode employée est expliquée dans le résumé du présent rapport.

15. La MINUSCA a déployé en République centrafricaine des effectifs sur 46 sites (36 bases permanentes et 10 bases temporaires), soit plus que les 45 sites prévus. Du personnel de police a été déployé en marge de l'instauration par la Mission d'une présence civile sur le terrain et en appui aux forces de police et de gendarmerie nationales présentes dans tout le pays. Le déploiement de militaires et de personnel de police a contribué à améliorer les conditions de sécurité, en particulier dans la capitale, Bangui.

16. La force opérationnelle de Bangui, une présence militaire et policière conjointe innovante, a joué un rôle décisif dans l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de la capitale en inspirant un sentiment de sécurité grâce à des patrouilles actives et des activités visant à empêcher la détérioration des conditions de sécurité. En application des dispositions du paragraphe 40 de la résolution 2149 (2014) et du paragraphe 32 f) de la résolution 2217 (2015) du Conseil de sécurité, et en coordination avec les forces nationales et les forces internationales, la MINUSCA a procédé à l'arrestation de plus de 365 suspects et facilité leur transfert de différentes régions vers Bangui. Assurant le suivi de ces affaires, la MINUSCA a formulé des avis techniques sur les garanties d'une procédure régulière à l'intention de la police judiciaire, des procureurs, des magistrats instructeurs et des autorités carcérales s'occupant des détenus. En outre, la MINUSCA a contribué aux travaux de réaménagement de deux centres de détention abritant les criminels les plus dangereux qui ont été arrêtés au titre des mesures temporaires d'urgence ou sont en instance de jugement devant le Tribunal pénal spécial.

17. Avec l'aide de la MINUSCA, le Forum de Bangui sur la réconciliation nationale s'est déroulé à Bangui du 5 au 11 mai 2015 sous la présidence du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et a réuni plus de 700 représentants de tous les secteurs de la société, de la diaspora et des 16 préfectures que compte le pays, dont quelque 600 ont participé aux travaux des séances plénières et de quatre groupes de travail consacrés aux thèmes suivants : a) paix et sécurité; b) gouvernance; c) justice et réconciliation; d) développement économique et social. Grâce à la participation au Forum de citoyens venus des zones rurales de l'intérieur du pays, les débats sur l'avenir du pays ne sont pas restés circonscrits aux seuls dirigeants politiques de Bangui.

18. La Mission a mis au point une stratégie de désarmement, démobilisation et réintégration, qui a été présentée au Gouvernement de transition, mais n'a pu être approuvée parce que des négociations avec les groupes armés se poursuivaient. La MINUSCA a également élaboré un projet d'appui à la réintégration et à la réinsertion des anciens combattants, des jeunes à haut risque et d'autres victimes de la guerre dans cinq régions prioritaires présentant une forte concentration de groupes armés (Bangui, Bambari, Bouar, Bria et Kaga Bandoro). De surcroît, un projet de création d'emplois générateurs de revenus en faveur de 6 000 membres des groupes armés (antibalaka et ex-Séléka), des anciens combattants, des déplacés, des jeunes à risque et des familles vulnérables a été lancé, dont quelque 30 000

personnes ont aussi bénéficié indirectement. Ce projet reposait sur une approche novatrice permettant aux participants d'économiser 40 % de leur salaire quotidien. En outre, des activités de promotion de la cohésion sociale – du sport à l'instruction civique, en passant par une familiarisation à la culture des droits et des devoirs – ont été proposées toutes les semaines.

19. Le Forum de Bangui marque un véritable tournant historique dans les efforts déployés pour mettre fin au conflit en République centrafricaine. Il a permis la libération de 360 enfants de Bambari appartenant aux groupes antibalaka ou ex-Séléka, premier résultat concret du dialogue national et fruit de la volonté d'œuvrer en faveur de la paix. Le Forum a donné lieu à l'adoption du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine, qui fait office de feuille de route pour dessiner l'avenir du pays. Les recommandations qui y figurent témoignent de la volonté du peuple centrafricain de mettre un terme au conflit et d'édifier un pays plus pacifique et démocratique. Les efforts déployés par la Mission, qui a étendu sa présence dans le pays pour y faire régner la sécurité, ont permis d'améliorer l'accès des acteurs humanitaires sur le terrain et de commencer à promouvoir et à faciliter la réconciliation ainsi que le rétablissement et l'extension de l'autorité de l'État et des institutions à travers tout le pays.

20. En juin, un calendrier électoral révisé a été adopté pour permettre la tenue d'élections législatives avant la fin de 2015. Les préparatifs requis pour l'inscription des électeurs ont été entamés et, pour certains achevés, au cours de la période considérée. En outre, le 30 juin 2015, la Mission a facilité l'examen et l'adoption par le Conseil national de transition du cadre législatif requis pour la tenue d'élections, comme l'avait proposé l'Autorité nationale des élections.

21. La station de radio de la Mission a été un précieux outil pour promouvoir la participation au dialogue politique et informer le public dans le cadre d'émissions en direct, notamment des débats quotidiens, des interviews en exclusivité, des journaux télévisés et des émissions-débats. Elle a diffusé, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des émissions destinées aux auditeurs de Bangui, de Bouar, de Kaga Bandoro, de Bria, de Bambari et de Bossongoa.

22. Bien que les conditions de sécurité se soient améliorées, en particulier à Bangui, la MINUSCA a vu son travail entravé par la persistance de l'insécurité et de la criminalité dans l'ensemble du pays, et notamment par les attaques qui ont continué de viser les convois logistiques transitant dans le pays, sous la protection de la MINUSCA, en provenance du Cameroun. S'il est vrai que la Mission a amélioré dans une certaine mesure l'accès à l'aide humanitaire, les personnes déplacées et d'autres civils ont continué d'être victimes de violations des droits de l'homme et d'autres violences – assassinats, arrestations et détentions illégales et arbitraires, actes de harcèlement et d'intimidation, enlèvements, agressions physiques, pillages et destructions matérielles. Les violences sexuelles commises essentiellement à l'encontre des femmes et des filles ont compliqué d'autant la tâche de la Mission. Pendant la période à l'étude, l'absence de la police, de la gendarmerie et des services de justice en dehors de la capitale a gravement nui à l'administration de la justice. Les retards pris dans le processus électoral, dus à une lenteur d'action inattendue à l'échelle nationale, et au manque de financement de la part de la communauté internationale, n'ont fait que miner un peu plus la capacité de la Mission d'aider les autorités de transition à organiser comme prévu leurs

élections présidentielles et nationales. Qui plus est, le manque d'engagement de la part des groupes armés a retardé et entravé le déroulement du processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement ainsi que l'exécution du programme de réduction de la violence communautaire de la Mission.

C. Activités d'appui de la Mission

23. Au cours de la période considérée, les travaux d'extension et de réfection du quartier général provisoire de la Mission et de la base de soutien logistique à Desjean, qui abrite le personnel des services organiques et services d'appui de la Mission, ont été achevés. Le quartier général provisoire a pu accueillir jusqu'à 298 membres du personnel de la Mission. Une structure plus permanente, durable et intégrée n'avait pas été installée en parallèle à la fin de la période, et la procédure d'appel d'offres et de passation de marché pour la construction de structures de stockage à parois souples était en cours. De même, les bases de soutien logistique secondaires n'avaient pas encore été installées sur les sites des trois postes de commandement de sous-secteur où se trouvent les camps des composantes civile et militaire. La plateforme logistique comprenait des dépôts, un parc à conteneurs, et disposait de technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, d'un camp de transit, d'ateliers, d'aérogares et d'aires de trafic, de dépôts de carburant, ainsi que d'aires techniques et de transport. L'installation et l'aménagement de neuf tentes sur six sites (trois aux postes de commandement de secteur de Bria, Kaga Bandoro et Bouar; trois dans les sous-secteurs de Bossangoa, Bambari et Bangassou) ont été menés à bon terme. En outre, des hôpitaux de niveau II ont été installés à Kaga Bandoro et à Bria; par ailleurs, quelque 258 kilomètres de grandes routes d'approvisionnement et 3,7 kilomètres de voies municipales à Bangui ont été remises en état. Des travaux de réfection et d'entretien des terrains d'aviation sans revêtement de Bria et Kaga Bandoro ont également été entrepris. Une infrastructure de communications a été mise en place dans trois postes de commandement de secteur régional. Dans l'ensemble, 20 % du programme de mise en place de la Mission a été exécuté.

24. Au cours de la période considérée, la stratégie globale d'appui aux missions a permis à la Mission de déployer plus de 600 conteneurs de matériel appartenant aux Nations Unies et plus de 200 véhicules de la Base de soutien logistique des Nations Unies dotés de lots d'équipement de départ pour la Mission.

25. Le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour 2014/15 rend compte des résultats obtenus grâce aux activités du personnel temporaire engagé au Centre de services mondial pour répondre aux besoins supplémentaires en services d'ingénierie et services informatiques de la MINUSCA (A/70/609, par. 11).

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

26. La MINUSCA a étroitement collaboré avec la MISCA, pour que le placement des militaires de la MISCA sous son commandement se déroule sans problème, ainsi qu'avec l'opération Sangaris et la Force de maintien de la paix de l'Union

européenne (EUFOR). Elle a continué de travailler en partenariat avec l'opération Sangaris en République centrafricaine, en particulier pendant les derniers mois de la période considérée, lorsqu'elle a étendu sa zone d'opérations. La Mission a continué de tirer parti de l'appui apporté par la Plateforme logistique de la MONUSCO, le Bureau régional d'achat et le Centre de services régional à Entebbe pour assurer le bon déroulement des opérations. Deux vols par semaine reliant Bangui et Entebbe ont été affrétés selon la formule du partage des coûts, grâce au Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie et à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, qui ont chacun mis à disposition un appareil.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

27. Au cours de la période considérée, la MINUSCA et l'équipe de pays ont œuvré de concert pour assurer la sécurité des civils et la prestation de services sociaux de base visant à renforcer la cohésion sociale, et ont aidé les autorités nationales à rétablir l'autorité de l'État. La MINUSCA et l'équipe de pays ont mis en place le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le Cadre stratégique intégré ainsi que le dispositif d'évaluation de l'importance des programmes, preuve de leurs efforts pour aligner leurs activités sur la stratégie fixée.

28. Au cours de la période considérée, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies étaient actifs sur 14 grands sites et avaient renforcé leur présence à Bambari, Bouar et Bossangoa. Leur tâche a été facilitée par le renforcement des mesures de sécurité à mesure que la Mission étendait sa zone d'opérations.

29. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la MINUSCA s'est employée, notamment, à : a) remettre en état, en collaboration avec la Fondation suisse de déminage, les installations de deux camps; b) recenser et regrouper le personnel des Forces armées centrafricaines (FACA); c) mettre en place un environnement propre à permettre la réintégration d'anciens combattants dans les collectivités visées; d) occuper les jeunes associés aux groupes antibalaka ou ex-Séléka et les membres de collectivités à des tâches non spécialisées de réfection des infrastructures locales, afin de les détourner de la violence et de promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, protection des civils et droits de l'homme

30. Durant l'exercice 2014/15, la priorité première de la Mission au titre de cette composante a été d'assurer la sécurité et la protection des civils se trouvant sous la menace imminente de violence. La Mission a amélioré les conditions de sécurité par diverses activités conjointes, notamment des patrouilles militaires et policières dans les principales zones habitées et la protection des convois et des principaux itinéraires de ravitaillement dans tout le pays. Elle a facilité l'acheminement de l'aide humanitaire en coordination avec les intervenants humanitaires, renforcé la protection de son personnel, de ses installations, de son matériel et de ses biens et garanti la sécurité et la libre circulation du personnel des Nations Unies et du personnel associé. La Force de la MINUSCA et la Police des Nations Unies ont

élargi la zone relevant de leur responsabilité et assuré la sécurité sur plus de 65 % du territoire national. La Force de la MINUSCA a protégé les terrains d'aviation et réparé les routes et de nombreux ponts, améliorant ainsi la sécurité dans la zone. Prenant le relais des forces partenaires et des forces assimilées de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, elle est devenue opérationnelle au 30 avril 2015.

31. La Police des Nations Unies a établi des relations et maintenu des rapports étroits avec les autorités de Bangui en vue de régler les conflits et de réduire les activités liées à la criminalité. La MINUSCA a assuré une sécurité renforcée à Bangui au moyen de patrouilles effectuées par la Police des Nations Unies, policiers et unités de police constituée, conjointement avec les forces de sécurité intérieure centrafricaines. Cette sécurité renforcée a également été assurée lors des manifestations publiques afin d'éviter qu'elles ne tournent à l'émeute. Pour aider la police, la composante militaire de la MINUSCA, qui fait partie de l'Équipe spéciale conjointe de Bangui, a effectué des patrouilles à Bangui. Pour contribuer au renforcement de la sécurité nationale, la Mission a assuré, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale conjointe de Bangui, des services de protection rapprochée, d'escorte, de sécurité et de protection du périmètre des principales installations nationales, dont le palais présidentiel et l'Assemblée nationale. Elle a aussi fourni les infrastructures nécessaires à la police dans tout Bangui ainsi que des services logistiques et de communication, sachant qu'une de ses tâches était de soutenir les autorités de transition.

32. Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, la Mission a fourni un appui à la République centrafricaine et à l'équipe de médiation internationale sur les questions relatives aux processus nationaux de désarmement, démobilisation et réintégration et de regroupement. Elle a également élaboré un plan d'opérations pour le processus national de désarmement, démobilisation et réintégration, lequel a été examiné au Forum de Bangui. Cela étant, le retard dans l'adoption du plan a entravé sa mise en œuvre ainsi que l'exécution des programmes connexes de lutte contre la violence communautaire. Après la signature de l'Accord de cessation des hostilités le 23 juillet 2014, la MINUSCA s'est employée à aider le Gouvernement de transition à régler la question des 2 114 combattants de l'ex-Séléka regroupés dans des camps militaires à Bangui depuis décembre 2013, la conjoncture politique ne permettant pas de procéder à un regroupement organisé des combattants.

33. La MINUSCA a aussi soutenu les autorités de transition dans la négociation qu'elles ont engagée avec les groupes armés concernant les conditions et les modalités d'application de l'accord sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement signé durant le Forum de Bangui. L'accord porte sur les points suivants : a) les critères d'admissibilité des ex-combattants, la possibilité de les regrouper dans le cadre d'activités préalables au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration; b) un calendrier pour la mise en œuvre du nouveau plan de désarmement, démobilisation et réintégration; c) les conditions à remplir pour pouvoir être intégré aux forces de défense et de sécurité; d) les arrangements spéciaux relatifs aux groupes vulnérables et le rapatriement des combattants étrangers. La Mission a aussi lancé un projet pilote d'aide aux ex-combattants, aux jeunes à haut risque et à d'autres catégories de personnes touchées par la guerre comme décrit à la section du présent rapport consacrée à l'exécution du budget.

34. Dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, la MINUSCA a élaboré et mis en œuvre, en collaboration avec le PNUD et d'autres partenaires, des projets d'urgence qui portent notamment sur la remise en état des postes de police et la fourniture de matériel de communication et de véhicules en vue de la stabilisation de la sécurité à Bangui. Elle a continué de superviser et de faciliter la réalisation du projet lancé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), financé par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et exécuté par le PNUD, lequel visait la remise en état des infrastructures de la police et de la gendarmerie à Bangui. Le projet a été pratiquement terminé au cours de la période considérée, à l'exception du 7^e district, mais ces travaux ont été achevés depuis lors.

35. La MINUSCA a élaboré un projet d'assistance technique afin de soutenir l'action menée par le Ministère de la défense pour regrouper les forces armées centrafricaines et qui consistait à : a) remettre en état le « camp Kassai », principal camp militaire, et le principal dispensaire militaire à Oubru, et équiper ce dernier de matériel médical; et b) constituer une base de données digitales et biométriques sur le personnel des forces armées centrafricaines. Ce projet financé par l'Équipe spéciale multipartenaires a été mené à bien par la Fondation suisse de déminage en coopération avec le PNUD. Dans le cadre de son programme de projets à effet rapide, exécuté en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, la Mission a mené des activités de sensibilisation auprès de quelque 1 300 membres avérés des forces armées centrafricaines dans les domaines suivants : droits de l'homme; protection des civils, l'accent étant mis sur les enfants; prévention des violences sexuelles et sexistes commises en temps de conflit; relations entre civils et militaires; et principes humanitaires.

36. Le programme de projets à effet rapide a joué un rôle déterminant durant la phase de démarrage de la MINUSCA et dans l'exécution de son mandat car il a permis à la Mission d'agir rapidement dans les domaines prioritaires que sont le rétablissement de l'autorité de l'État, la cohésion sociale et la réconciliation, et la protection des civils. Trente-trois projets ont pu être mis en place, gérés par une équipe spéciale multidisciplinaire composée de membres du personnel de la Mission, du personnel de la Force et de la Police des Nations Unies, l'équipe de pays prêtant son concours chaque fois que possible et contribuant ainsi au renforcement des capacités institutionnelles du pays. À la fin de l'exercice, des dépenses avaient été engagées à hauteur de la totalité du budget approuvé pour 2014/15, 97 % des fonds avaient été déboursés et 76 % des projets avaient été menés à bien.

37. Des activités de contrôle et d'évaluation ont pu être entreprises rapidement sur le terrain par les équipes mixtes de protection et des missions d'évaluation conjointes ont été effectuées dans les domaines prioritaires de l'analyse et de la planification en matière de protection. Pour aider au rétablissement de la sécurité de base et de l'état de droit, la MINUSCA a organisé des ateliers et des séances de formation sur la justice transitionnelle à l'intention des agents de l'État, des organisations de la société civile, des journalistes, des parlementaires, des magistrats, des avocats et des personnalités religieuses. La Mission a soutenu la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle et a fourni des conseils techniques au Comité préparatoire du Forum de Bangui sur les principes de la

justice transitionnelle et les questions touchant la lutte contre l'impunité. Ce travail a abouti au renforcement de la stratégie nationale de lutte contre l'impunité et contribué à mieux faire comprendre à la population et à la société civile l'importance de poursuivre les auteurs présumés de crimes graves devant les tribunaux nationaux et internationaux. La Mission a facilité les enquêtes sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, avec pour résultat une augmentation du nombre de cas de violation des droits de l'homme enregistrés et dûment traités par l'État et les autorités locales de facto.

38. En étroite coopération avec les autorités nationales garantes de l'état de droit, la MINUSCA a conçu des programmes et des modules de formation, y compris des stages, à l'intention des nouveaux agents stagiaires de l'administration pénitentiaire, et prêté un appui technique pour l'évaluation des stagiaires en vue de l'obtention du diplôme. Compte tenu du manque de gardiens de prison dans le pays, la Mission a aussi formé le personnel des forces armées centrafricaines à assurer la sécurité de base, dans le respect des droits de l'homme, à la prison de Ngaragba et au camp de Roux. En outre, elle a dispensé à la gendarmerie nationale une formation sur les techniques d'enquête, la protection rapprochée et les techniques d'interrogatoire axées sur la violence sexuelle et sexiste, et la sécurité pendant les élections.

39. Durant la période considérée, les travaux de construction d'installations permanentes et temporaires de stockage d'armes et de munitions, destinées à l'usage des forces armées centrafricaines et de la gendarmerie, ont commencé à Bangui. Une formation sur le danger que représentent les engins non explosés et sur leur destruction a été dispensée. Par ailleurs, des munitions et explosifs ont été neutralisés et détruits, ce qui a réduit les dangers pour la population.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de la situation générale du point de vue de la sécurité et de l'accès du personnel humanitaire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Amélioration de l'accès des acteurs humanitaires aux populations qui ont besoin d'aide

L'accès du personnel humanitaire s'est amélioré sur l'ensemble du territoire. De nouvelles zones en République centrafricaine sont devenues accessibles grâce à une coopération renforcée entre l'armée, les collectivités locales et les acteurs humanitaires.

1.1.2 Diminution du nombre d'attaques et d'affrontements armés entre les parties au conflit

Le nombre d'affrontements a diminué dans l'ensemble. Durant l'exercice 2014/15, il est passé de 310 au premier trimestre à 227 au deuxième trimestre. La criminalité était le principal type de menace auquel la population était confrontée.

1.1.3 Augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés qui sont rentrés dans leur communauté ou région d'origine

30 000 déplacés et réfugiés supplémentaires sont retournés chez eux au cours des trois derniers mois de l'exercice, et environ un demi-million de Centrafricains sont toujours déplacés par crainte des groupes armés et criminels.

1.1.4 Augmentation du nombre de membres de groupes armés qui participent volontairement à des programmes de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et à des projets de lutte contre la violence communautaire (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 2,000)	Le processus de désarmement, démobilisation et réintégration n'a pas démarré durant l'exercice 2014/15; toutefois, des négociations constructives et des activités de sensibilisation ont été menées afin d'engager un dialogue sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement avec les groupes armés. Ces efforts ont abouti à la signature de l'accord sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement en mai 2015 au Forum de Bangui.
1.1.5 Augmentation du nombre des enfants qui ont été libérés par les forces armées et les groupes armés et remis aux services de prise en charge compétents	2 969 enfants, dont 2 209 garçons et 760 filles, ont été libérés par des factions anti-balaka et ex-Séléka. Les enfants relâchés ont reçu une assistance psychosociale et médicale en vue de leur réinsertion dans leurs communautés d'origine.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
109 500 jours-homme pour protéger les convois des Nations Unies et les convois humanitaires	43 680 Jours-homme ont été effectués. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des retards imprévus survenus dans le déploiement échelonné des contingents. La Mission a toutefois assuré la protection des convois des Nations Unies et amélioré l'accès du personnel humanitaire.
547 500 jours-homme pour assurer la sécurité statique ainsi que l'appui administratif et le soutien logistique dans les bases d'opérations	255 000 Jours-homme ont été effectués. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des retards imprévus survenus dans le déploiement échelonné des contingents. La Mission a assuré toutefois la sécurité statique ainsi que l'appui administratif et le soutien logistique dans les bases d'opérations.
1 825 jours-officier de liaison pour maintenir des contacts étroits avec la Force de l'Union européenne et l'opération Sangaris	6 363 Jours-officier de liaison ont été effectués. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions en raison de la nécessité de maintenir des contacts plus étroits que prévu, d'où la présence à plein temps d'officiers de liaison à l'opération Sangaris, au sein de l'Équipe spéciale conjointe de Bangui et au quartier général militaire, ainsi qu'au sein de la Force de l'Union européenne.
5 475 heures de vol pour appuyer les opérations terrestres et le déploiement rapide de militaires visant à prévenir la violence et à protéger les civils dans les zones difficiles d'accès	150 Heures de vol ont été effectuées. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, du fait d'un changement de priorités et du déploiement plus lent des

36 650 jours-homme pour assurer la garde des aérodromes et des hélistations utilisés par les responsables locaux et les acteurs humanitaires, nationaux et internationaux	43 800 Jours-homme ont été effectués. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions parce que l'aéroport de Bangui a davantage été utilisé.
124 100 heures-homme pour réparer les routes et les ponts empruntés par les autorités locales et les convois humanitaires	26 820 Heures-homme ont été effectuées. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des retards intervenus dans le déploiement échelonné des contingents; la Mission a toutefois réparé des routes et des ponts.
7 200 heures-homme pour entretenir des contacts étroits avec les autorités nationales et locales et la population locale en vue de régler les problèmes liés au conflit et à la criminalité	4 592 Heures-homme ont été effectuées. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, ce qui est dû au fait que la Police des Nations Unies a été déployée plus tard que prévu, retardant le partage des locaux avec les homologues nationaux dans tout Bangui.
80 640 heures-homme de patrouilles planifiées, effectuées conjointement par des membres de la Police des Nations Unies et de la police et de la gendarmerie centrafricaines dans des quartiers instables de Bangui, en vue de prévenir la violence et d'assurer la sécurité et la protection des civils	80 640 Heures-homme ont été effectuées.
161 280 heures-homme de patrouilles planifiées, effectuées à Bangui par des unités de police constituées	460 800 Heures-homme ont été effectuées. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car, au vu de la détérioration des conditions de sécurité à Bangui en octobre 2014, il a été décidé de maintenir la Police des Nations Unies et les unités de police constituées dans la capitale plutôt que de les déployer immédiatement dans les régions. La composante militaire a également retardé le déploiement de certaines unités dans les régions afin de pouvoir assurer une sécurité statique dans les principales installations, ce qui a permis aux unités de police constituées d'effectuer davantage de patrouilles planifiées.
72 576 heures-homme de patrouilles militaires planifiées, effectuées à Bangui par l'Équipe spéciale conjointe	79 300 Heures-homme ont été effectuées.
70 560 heures-homme de patrouilles dans les principales agglomérations – Bangui, Bouar, Kaga Bandoro et Bria	66 593 Patrouilles ont été effectuées. La Mission vérifie et note le nombre de patrouilles effectuées au lieu du nombre d'heures-homme contribuées.

30 000 heures-membre d'unité de police constituée de renfort opérationnel fourni pour des opérations anti-émeutes, de maintien de l'ordre et autres afférentes à des problèmes de sécurité, y compris en coopération avec la police et la gendarmerie centrafricaines	15 456 Heures-membre d'unité de police constituée ont été effectuées. En outre, en collaboration avec la police et la gendarmerie centrafricaines, l'Équipe spéciale conjointe de Bangui a mené 17 opérations policières importantes en vue d'appréhender des criminels dangereux et de recouvrer des biens volés, des armes et des munitions. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car la priorité a été donnée aux patrouilles planifiées effectuées par les unités de police constituées plutôt qu'au renfort opérationnel pour les patrouilles anti-émeutes, ce qui a réduit les risques de désordre public.
Patrouilles hebdomadaires des unités de police constituées dans les zones sensibles, dans le cadre d'une stratégie de prévention de la criminalité	735 Patrouilles avec contrôles aléatoires ont été effectuées.
470 016 heures-homme (police et armée) pour assurer la protection rapprochée et l'escorte des principaux acteurs nationaux et la protection des abords de certaines installations nationales	808 008 Heures-homme ont été effectuées. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, car il a fallu mobiliser un plus grand nombre d'agents pour assurer la protection et l'escorte de personnel clef afin d'assurer le fonctionnement du gouvernement de transition.
Transfert de 2 000 éléments de l'ex-Séléka de Bangui vers leurs communautés d'origine respectives	850 Combattants de l'ex-Séléka ont été transférés. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison de l'insécurité persistante et du fait que les responsables politiques de l'ex-Séléka n'étaient pas disposés à soutenir le projet après la signature de l'accord de Brazzaville. Cela étant, le projet de transfert a contribué à améliorer les conditions de sécurité à Bangui et dans certaines agglomérations dans le nord, grâce à la fourniture d'une aide pour le ravitaillement de 3 camps à Bangui et à la mise en œuvre de projets de réinsertion à petite échelle dans les agglomérations de retour.
Réalisation de 5 projets de réhabilitation et de lutte contre la violence communautaire à l'intention de 2 000 membres de groupes armés et de leurs communautés respectives, dont des projets à forte intensité de main-d'œuvre, la reconstruction des biens communautaires et les activités de distribution de produits alimentaires et autres dans les lieux de regroupement	6 000 Personnes ont bénéficié des projets. Les projets pilotes ont favorisé la création d'emplois rémunérateurs pour des personnes sans qualification et les autres activités menées par la Mission ont abouti à un renforcement de la cohésion sociale et à la cohabitation pacifique dans les agglomérations, ce qui a contribué à ramener la stabilité, à améliorer les conditions de vie de la population touchée par le conflit et à réduire la violence et autres atrocités liées à l'insécurité.

Établissement, en étroite consultation avec le bureau national chargé du programme de désarmement, démobilisation et réintégration, d'un plan d'opérations et d'un budget, en vue de préparer la mise en œuvre, avec la participation de la population locale, de projets de réinsertion et de réduction de la violence communautaire, dans les zones où un grand nombre d'ex-combattants sont de retour

Appui technique et conseils aux autorités de transition (Ministère de la défense/Ministère du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et comités de suivi de Brazzaville) pour le regroupement des combattants prévu dans l'Accord de cessation des hostilités

Appui technique et conseils au Conseil national de transition et aux institutions du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif chargées du secteur de la sécurité en vue du regroupement et de la réorganisation des forces armées centrafricaines, y compris le réaménagement de leurs principales casernes à Bangui et la gestion d'une base de données sur leur personnel créée à leur intention.

Coordination de l'appui fourni pour la remise en état de 8 postes de police et 3 brigades de gendarmerie à Bangui, et fourniture de matériel de bureau pour ces locaux

Réunions mensuelles avec les parties au conflit pour négocier et obtenir l'élaboration et l'application de plans d'action destinés à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats ainsi

Non Pour appuyer la Haute Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, une stratégie a bien été élaborée mais elle n'a pas été approuvée faute d'entente politique sur la question. À l'issue de consultations tenues durant le Forum de Bangui, il a été décidé que le projet devait être analysé plus en détail et son examen a été reporté.

Oui Ce point est abordé dans la présentation de la composante 1 et ci-dessus, dans les observations concernant le produit précédent. Des conseils et un appui ont été fournis pour l'élaboration d'un mémorandum d'accord, signé par le Gouvernement de transition et des représentants de l'ex-Séléka, sur le désarmement et le transfert des combattants de cette coalition dans leurs communautés d'origine en attendant l'instauration des conditions nécessaires à la mise en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration et de lutte contre la violence locale.

Oui Dans la présentation de la composante 1, il est fait mention de la remise en état des locaux dans le camp Kassai et du dispensaire du camp Oubru et de la mise en place de la base de données.

- 7 Postes de police ont été remis en état.
Le nombre de postes de police remis en état a été plus faible que prévu parce que le huitième poste était utilisé par la MINUSCA pour assurer la sécurité dans le district de Bangui en attendant la construction d'une base d'opérations.
- 3 Brigades de gendarmerie ont été remises en état.
- 11 Camions ont été fournis.
- 11 Radios ont été fournies.
- 10 Réunions mensuelles ont été tenues.
Le nombre de réunions mensuelles a été plus faible que prévu car il a fallu attendre le recrutement du personnel compétent et la mise

qu'aux autres violations graves des droits de l'enfant

en place des bureaux de secteur. À l'issue des 10 réunions tenues, deux ordres ont été donnés par les commandements du Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique et de l'Union pour la paix en Centrafrique interdisant à leurs combattants de recruter et d'utiliser des enfants.

Réalisation escomptée 1.2 : Amélioration de la protection des civils et du respect des droits de l'homme, l'accent étant mis très précisément sur les femmes et les enfants

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Accroissement du sentiment de sécurité parmi la population locale des zones à haut risque, y compris de sa participation à la mise au point de plans et d'activités de protection des civils

Le sentiment de sécurité s'est renforcé, en particulier à Bangui où la population a même organisé des manifestations. La mise en place de mécanismes officiels visant à mesurer le sentiment de sécurité parmi la population locale dans les zones à haut risque a commencé durant l'exercice.

1.2.2 Augmentation du nombre de cas de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment des violations graves des droits de l'enfant et des violences sexuelles liées au conflit, portés à l'attention du Gouvernement et des groupes armés et traités de manière satisfaisante

71 cas de violation ont été traités de manière satisfaisante par l'État et les autorités locales de facto.

1.2.3 Augmentation du nombre des enfants libérés par les forces et groupes armés et remis aux services de prise en charge compétents

Ce point est abordé dans les observations concernant l'indicateur de succès relatif à la réalisation escomptée 1.1.

1.2.4 Diminution du nombre de morts suite à des accidents ou à des blessures, y compris de l'utilisation d'armes dangereuses et de l'exposition à des risques d'explosion et des restes explosifs de guerre

Une diminution du nombre de morts et de blessés a été signalée, en particulier dans le secteur de Bangui.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
8 missions de l'équipe mixte de protection des civils et d'évaluation conjointes en vue de recueillir des informations sur les dangers potentiels et réels auxquels sont confrontés les civils pour les besoins de l'analyse et de la planification de la protection; de mener des enquêtes sur la façon dont la population locale perçoit la situation, avec l'appui des assistants chargés de la liaison avec la population; de renforcer la coordination des activités de protection des civils entre la population locale, les autorités locales et les bases opérationnelles de compagnie ou les bases opérationnelles temporaires (y compris les systèmes	8	Missions ont été effectuées par l'équipe mixte de protection des civils (6 dans le secteur ouest et 2 dans le secteur du centre).
	22	Missions d'évaluation conjointes ont été effectuées (1 à Bangui, 12 dans le secteur ouest, 7 dans le secteur du centre et 2 dans le secteur est) Le nombre de missions d'évaluation conjointes a été plus important que prévu en raison de l'ouverture et de la dotation en effectifs rapides des bureaux locaux et de la mobilisation des équipes d'appui et des équipes techniques de la Mission.

d'alerte rapide et les plans de protection locaux); et d'assurer le suivi de l'Accord de cessation des hostilités

Organisation de 20 séances de formation, y compris de formation de formateurs, à l'intention des autorités nationales, en particulier des services de répression, (5 séances de 20 participants chacune), consacrées à la protection des civils, aux normes et principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, aux violences sexuelles liées au conflit et aux violations graves des droits de l'enfant, séparément ou collectivement

Organisation à l'intention de la police et de la gendarmerie centrafricaines, de 20 séances de formation et de séminaires mensuels destinés à fournir des instructions, une formation et un appui

10 Réunions sur les questions de protection ont été tenues avec les autorités nationales, notamment judiciaires, et d'autres parties concernées.

La Mission a aidé à faire avancer la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle et a fourni des conseils techniques au Comité préparatoire du Forum de Bangui sur les principes de la justice transitionnelle et les questions touchant la lutte contre l'impunité.

Au lieu des 2 réunions mensuelles sur la protection, des réunions ont été tenues avec les organismes des Nations Unies partenaires et les organisations de la société civile afin de faire avancer la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle et d'une commission nationale des droits de l'homme.

194 Réunions ont été tenues avec les autorités judiciaires et les autorités de facto et 71 affaires de violation des droits de l'homme ont été traitées de manière satisfaisante.

8 Séances de formation ont été organisées par le Groupe de la protection de l'enfance, dont 5 ont été suivies par 458 membres des forces armées centrafricaines et 3 par 34 membres des antibalaka.

6 Séances de formation sur la protection des civils ont été organisées à l'intention de 151 membres des forces armées centrafricaines, dont 9 femmes, de 268 membres des forces de la MISCA et de 112 membres de la Police des Nations Unies.

En plus, la Mission a mis au point, en étroite collaboration avec les composantes concernées et des partenaires extérieurs, des modules de formation sur la protection des civils et les droits de l'homme.

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions compte tenu des délais de recrutement du personnel compétent et de l'absence d'agents expressément chargés de l'organisation des formations. Dans certains cas, les activités de formation ont dû être annulées en raison de la détérioration des conditions de sécurité.

20 Séances de formation ont été organisées dans les domaines suivants : police judiciaire (79 participants, dont 9 femmes); protection rapprochée (28 participants, dont 5 femmes);

technique sur les différents aspects du maintien de l'ordre (techniques de police, opérations antiémeutes, sécurité des élections et investigations, entre autres)

Séminaires techniques mensuels pour aider les autorités locales de police et de gendarmerie, par des conseils, à améliorer les résultats de tous les fonctionnaires qui ont pris part à la protection des civils contre les atteintes à l'intégrité physique

138 240 heures-membre d'unité de police constituée pour assurer la protection statique des déplacés et des groupes vulnérables sur trois sites

38 séances de formation (8 séances sur la protection des civils de 30 participants chacune, et 10 séances de 30 participants chacune sur les droits de l'homme, la protection de l'enfance et les violences sexuelles, respectivement) organisées à l'intention des ONG locales de défense des droits de l'homme et de protection de la population et des autres acteurs de la société civile, et portant sur la participation de la communauté aux mécanismes de protection des civils et à l'application des techniques de surveillance et de communication de l'information, ainsi qu'à la conduite d'activités de sensibilisation auprès des autorités nationales et des autres acteurs importants, y compris à la lutte contre l'impunité

2 visites par mois sur le terrain faites par chaque bureau local, pour suivre et vérifier les allégations

techniques d'intervention (27 participants); entretien avec les victimes d'actes de violence sexuelle ou sexiste (37 participants, dont 16 femmes); circulation routière (45 participants, dont 17 femmes); sécurité durant les élections (55 participants, dont 4 femmes).

Oui Des séminaires techniques mensuels ont été tenus dans les locaux de la Section de la recherche et des enquêtes de la gendarmerie nationale, de l'Office central de répression du banditisme, de la Direction des services de police judiciaire, de la brigade fluviale de Bangui, des groupes chargés de la sécurité des aéroports, des postes de police des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 8^e arrondissements, du Centre opérationnel conjoint de la gendarmerie nationale et de la police, et de la Police des Nations Unies, afin de fournir des conseils.

138 240 Heures-membre d'unité de police constituée ont été effectuées.

12 Séances de formation ont été organisées. 6 séances de formation sur la protection des civils ont été organisées à l'intention de 151 membres des forces armées centrafricaines, dont 9 femmes, de 268 membres des forces de la MISCA et de 112 membres de la Police des Nations Unies. 1 séance de formation sur les principes et normes des droits de l'homme a été organisée à l'intention de 50 agents des sous-préfectures, dont 5 femmes.

4 séances de formation sur la surveillance et le signalement des violations graves des droits de l'enfant ont été organisées à l'intention de 112 membres du personnel des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

1 séance de formation sur la protection de l'enfance a été organisée à l'intention de 52 sous-préfets pour les aider à prendre en considération les problèmes des enfants dans leur juridiction.

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions compte tenu des délais de recrutement du personnel compétent.

72 Visites sur le terrain ont été effectuées. La Mission a organisé 50 visites sur le terrain

de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, de violences sexuelles liées au conflit et de violations graves des droits de l'enfant et pour déterminer la nature de l'aide à fournir aux victimes dans le cadre de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire et les mesures de prévention à mettre en œuvre au moyen des mécanismes de protection des civils

12 missions d'établissement des faits pour enquêter sur les violations du droit humanitaire et de celui des droits de l'homme, les violences sexuelles liées au conflit et les violations graves des droits de l'enfant, en vue de réunir des informations dans le cadre de la lutte contre l'impunité

Publication de 2 rapports thématiques sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, en vue de déterminer l'action à mener en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et de contribuer à la lutte contre l'impunité

Conduite d'une campagne d'information pour faire mieux connaître à la population civile et aux parties au conflit les activités menées par la MINUSCA pour s'acquitter de sa mission de protection des civils

12 séminaires d'assistance technique pour conseiller les autorités et les populations locales sur la mise en place de systèmes d'alerte rapide conjointement avec la MINUSCA

7 300 jours-officier de liaison pour établir des contacts étroits avec les autorités nationales et locales en vue de régler les conflits intercommunautaires

afin d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme. Elle a aussi organisé 22 visites sur le terrain pour vérifier les violations graves des droits de l'enfant commises par les parties au conflit.

Le nombre de visites sur le terrain a été plus important que prévu grâce à l'ouverture et à la dotation en effectifs rapides des bureaux locaux et à la mobilisation des équipes d'appui et des équipes techniques de la Mission dans les régions les moins éloignées.

4 Missions d'établissement des faits ont été menées.

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions du fait des délais de recrutement du personnel et de l'absence de soutien logistique dans les localités plus reculées et difficiles d'accès.

Non Le premier rapport périodique portant sur la période du 15 septembre 2014 au 31 mai 2015 a été élaboré durant la période considérée. Il doit en principe être examiné et publié durant l'exercice 2015/16. En collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, la Mission a publié une série de déclarations à la presse sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine.

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions du fait des délais de recrutement du personnel compétent. La date limite de publication du deuxième rapport a été reportée pour permettre la prise en compte des conclusions du Forum de Bangui et des progrès réalisés dans la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle.

1 Campagne d'information a été menée.

Non Les séminaires d'assistance technique n'ont pu être organisés en raison des délais du processus de recrutement du personnel compétent. Des assistants chargés de la liaison avec la population locale ont été déployés à la fin de la période considérée.

Non En raison de l'insécurité persistante, il n'a pas été possible d'établir des contacts étroits avec les autorités nationales et locales en vue de régler les conflits intercommunautaires.

Évaluation et réhabilitation d'une installation permanente de stockage d'armes et d'un dépôt provisoire de munitions pour garantir la sûreté et la sécurité de l'entreposage d'armes en vrac près de Bangui

Évaluation et réhabilitation/construction, à Bangui, suivant une norme nationale minimale convenue, de 10 entrepôts locaux destinés à recevoir les armes, munitions et engins explosifs de la Police nationale, des forces armées ou de la gendarmerie centrafricaines

Organisation de 50 opérations de neutralisation d'engins explosifs ou activités de sensibilisation aux risques, pour répondre à des risques signalés ou rapportés, avec réalisation de relevés topographiques, et destruction ou enlèvement des explosifs

- Non L'évaluation et la rénovation d'une installation permanente de stockage d'armes au camp Kasai n'étaient toujours pas achevées à la fin de la période considérée. Les travaux de rénovation ont pris du retard faute de soumissions d'entreprises locales. La construction du dépôt provisoire de munitions est entrée dans sa dernière phase à la fin de l'exercice. Les retards s'expliquent par le fait que le fournisseur a livré les matériaux avec six mois de retard et que le contrôle des marchandises au port d'entrée a pris 2 mois de retard.
- 2 Dépôts d'armes ont été évalués et rénovés. Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions faute de soumissions d'entreprises locales. L'appel d'offres a été à nouveau publié en ligne et une approche plus dynamique a été adoptée consistant à aller au-devant des entreprises du bâtiment et à conseiller les adjudicataires sur les procédures de passation des marchés.
- 1 517 Activités de sensibilisation ont été menées auprès de 55 989 personnes, y compris des enfants, réduisant le risque que des enfants apportent des grenades à l'école ou que des grenades explosent dans des espaces publics, comme cela a déjà été le cas.
- 1 358 Munitions et explosifs ont été collectés.
- 9,2 Tonnes de munitions obsolètes ont été détruites.
- 2 879 Armes à feu ont été collectées, évaluées et enregistrées. En outre, un plan énonçant des mesures et contenant des recommandations pour faire face au danger posé par les 6 tonnes de munitions stockées dans de mauvaises conditions à l'intérieur du camp Beal, camp d'ex-combattants, et préserver et classer 68 armes et 80 grenades déposées dans un autre camp d'ex-combattants, a été mis en application dans le cadre des opérations de désarmement, démobilisation et réintégration. Une formation d'agents de sensibilisation au danger des engins explosifs improvisés a été dispensée à 19 membres du personnel en tenue de la MINUSCA et du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité.

Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, ce qui s'explique par la coopération active du Ministère de l'éducation et des écoles locales qui ont autorisé les équipes de sensibilisation aux dangers des munitions et explosifs à organiser des séances d'information dans toutes les agglomérations de Bangui, au camp de déplacés à Mpoko et dans les écoles et les quartiers de Bouka, Bossangoa et Boali.

Réalisation escomptée 1.3 : Progrès dans la lutte contre l'impunité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.3.1 Augmentation du nombre des auteurs de violations des droits de l'homme ou d'autres crimes arrêtés et poursuivis en justice	Des informations ont été communiquées sur 53 affaires et les responsables présumés ont été arrêtés et poursuivis en justice. Les arrestations et les poursuites ont en général été entravées par un manque important d'effectifs de police, de gendarmerie et de personnel judiciaire à l'extérieur de Bangui.
1.3.2 Augmentation du nombre des agents pénitentiaires nationaux ayant reçu une formation aux devoirs qui leur incombent en ce qui concerne l'application de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus	20 séances de formation sur la sécurité dans les prisons ont été organisées à l'intention des agents pénitentiaires et des membres des forces armées centrafricaines chargés d'assurer la sécurité de base dans les prisons, d'où une intensification des fouilles, une diminution du nombre d'articles introduits clandestinement et l'utilisation de méthodes d'action moins violentes face aux incidents.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions mensuelles de coordination avec les autres partenaires et les donateurs à l'appui de la remise en service de la chaîne pénale	22	Réunions mensuelles ont été tenues. À la suite de ces réunions, 9 affaires ont été jugées par la cour d'appel de Bangui au cours de l'exercice.
Appui technique et conseils une fois par mois aux magistrats du pays chargés d'affaires portant sur des crimes graves	95	Réunions ont été tenues (18 avec les bureaux de procureur, 34 avec le groupe d'enquête de la police et 43 avec les cours d'appel de Bangui, Bouar et Bambari, Bimbo, Bouar, Kaga Bandoro, Bambari, Nola, Bria, et Berberati).
Organisation, à l'intention de 100 membres des services nationaux de répression, de 5 ateliers de formation sur les normes et principes du droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire, les principes régissant l'arrestation et la détention, et les activités de sensibilisation à la violence dirigée contre les femmes et les enfants	5	Stages de formation ont été organisés à l'intention de 690 membres des forces armées nationales, dont 13 femmes, au camp Kassai et de 45 membres de la police nationale, dont 9 femmes. Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car le personnel chargé d'organiser et de dispenser les formations avait été recruté à l'avance.

Organisation, à l'intention de 100 membres du personnel d'ONG locales de défense des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile, de 5 ateliers de formation aux techniques de surveillance et aux activités de sensibilisation et de suivi, en vue de promouvoir la lutte contre l'impunité, de parfaire leur connaissance des droits de l'homme et de renforcer leurs capacités

4 Ateliers ont été organisés pour 153 participants, dont 25 femmes : 3 ateliers sur la justice transitionnelle et 1 atelier sur le droit à la vérité, aux réparations et à la commémoration.

En outre, une campagne de sensibilisation de deux mois sur les droits de l'homme, mettant l'accent sur la paix et la cohésion sociale entre les communautés, sur les garanties de procédure et sur le rôle et l'importance de l'appareil judiciaire, a été menée auprès de 2 500 participants de la société civile, dont des étudiants, des responsables et des membres des communautés.

La campagne a été organisée à la place du cinquième atelier compte tenu des conclusions du Forum de Bangui et de l'engagement pris par les autorités nationales de transition de renforcer les mécanismes de justice transitionnelle, notamment en mettant en place de réels mécanismes de réparation pour les victimes de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Organisation, à l'intention de 44 agents pénitentiaires nationaux, d'un stage de formation consacré aux devoirs qui leur incombent en ce qui concerne l'application de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus

42 Agents pénitentiaires nationaux ont reçu une formation sanctionnée par un diplôme dans le cadre de 15 stages organisés par la Mission qui a également fourni un soutien technique.

Composante 2 : appui au processus politique, à la réconciliation et à l'organisation d'élections

40. Tout au long de l'exercice considéré, la MINUSCA a offert ses bons offices et ses conseils et apporté aux autorités de transition un appui politique global qui a abouti à la tenue du Forum de Bangui, le 5 mai 2015, et contribué au succès de celui-ci. Pour soutenir le processus de transition, la Mission a : a) organisé des réunions hebdomadaires lors desquelles des consultations locales ont notamment eu lieu en prévision du forum de dialogue politique; b) fourni régulièrement en vue des élections des conseils et orientations techniques et stratégiques aux différents organes et partenaires intéressés (Autorité nationale des élections, Cour constitutionnelle de transition, organisations de la société civile et médias) par l'intermédiaire des divers mécanismes de coordination que sont le Comité stratégique de suivi des élections, le PNUD, le Projet d'appui au cycle électoral en Centrafrique, les comités directeurs techniques et stratégiques, le Groupe des Huit, le Comité technique de suivi et l'Équipe spéciale d'unité d'action des Nations Unies pour les élections; c) organisé des réunions thématiques mensuelles avec les partis politiques pour mieux faire comprendre le processus en cours aux acteurs politiques, et promouvoir ainsi leur participation à la coordination de l'aide internationale, ainsi que des réunions mensuelles au plus haut niveau avec le Président du Conseil

national de transition; d) tenu des réunions de travail avec le Président de la Commission des lois et avec d'autres membres du Conseil national de transition; e) fait avancer le processus de révision constitutionnelle ainsi que l'examen de questions concernant le Conseil national de transition et le mandat de la Mission.

41. La MINUSCA a continué d'œuvrer en faveur de l'application de l'Accord de cessation des hostilités, en facilitant le dialogue et les réunions consultatives, dont l'une a été dirigée par le Président du Forum de Bangui, afin de rapprocher le Gouvernement de transition et les membres de groupes armés. Ces efforts ont été couronnés par la signature de l'Accord d'engagement entre le Gouvernement de transition et 10 groupes armés et par la signature d'un accord de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration par neuf groupes armés.

42. La Mission a fourni aux autorités de transition des conseils stratégiques et une assistance technique concernant l'appareil de sécurité, notamment pour l'élaboration de certaines dispositions de documents du Forum de Bangui, la reprise des activités et le redéploiement des forces de défense et de sécurité, et les dispositions constitutionnelles liées au secteur de la sécurité. Les principes essentiels définissant la future force de défense et les principes et critères d'intégration d'ex-combattants aux forces de défense et de sécurité intérieure ont été mis au point sous la supervision de la MINUSCA, adoptés par le Comité stratégique chargé du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration et de la réforme de l'appareil de sécurité et incorporés dans les documents adoptés au Forum de Bangui. La Mission a également continué de prodiguer des conseils aux acteurs nationaux, y compris la Cour constitutionnelle et le Conseil national de transition, dans le cadre de l'élaboration des dispositions relatives à l'appareil de sécurité qui figureront dans la nouvelle constitution, par exemple pour ce qui est de la nature et des mandats des forces de défense et de sécurité.

43. La MINUSCA a mené dans tout le pays des activités d'atténuation des conflits consistant notamment à répertorier les réseaux d'organisations de la société civile et à entrer en contact avec eux en vue d'établir une base pour l'application d'une stratégie à l'échelle nationale. Avec le PNUD, elle a activement aidé le Ministère de la réconciliation nationale à définir sa stratégie et à engager les premières étapes de la mise en place d'une infrastructure nationale pour la paix. La Mission a organisé régulièrement des réunions avec des acteurs de la société civile et les autorités locales pour promouvoir la mise en place de mécanismes de règlement des conflits à Bangui et Bria. En outre, elle a exécuté des activités d'atténuation des conflits dans tout le pays, comme il ressort des tableaux ci-dessous.

Réalisation escomptée 2.1 : Mise en place progressive d'un dialogue politique ouvert à tous et mise en route de la transition

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Consultations locales dans tout le pays pour permettre aux communautés de faire part de leurs préoccupations au sujet des processus politiques et de la transition

Des consultations locales ont eu lieu dans tout le pays en prévision du Forum de Bangui. L'organisation réussie du Forum a marqué une étape décisive et créé un environnement propice à la tenue d'un dialogue politique visant à parvenir à un consensus national minimum sur les orientations futures en ce qui concerne diverses questions de politique et de sécurité. Les réseaux nationaux

	d'organisations de la société civile œuvrant pour la jeunesse et des organisations non gouvernementales de développement local ont organisé, dans tout le pays, des ateliers conçus pour étudier les recommandations formulées au Forum de Bangui et choisir celles que les organisations intégreront dans leurs activités de promotion de la bonne gouvernance.
2.1.2 Conclusion par tous les grands acteurs, dont les signataires de l'Accord de cessation des hostilités, d'un accord sur les modalités d'un forum de dialogue politique ouvert à tous	Le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction a été adopté en clôture du Forum de Bangui et servira de feuille de route pour le devenir du pays.
2.1.3 L'Autorité nationale des élections a été créée et dotée en personnel; elle est pleinement opérationnelle et elle est représentée dans les sept régions.	L'Autorité nationale des élections a été créée et dotée en personnel. Cependant, son manque de ressources financières, les paiements tardifs qui lui ont été faits pour l'achat de matériel et le versement des salaires et indemnités ainsi que l'officialisation tardive du recrutement de son personnel ont entravé sa représentation et donné lieu à des retards dans l'inscription des électeurs et dans la distribution à la diaspora de supports de sensibilisation aux opérations électorales.
2.1.4 Avec l'adoption du règlement de l'Autorité nationale des élections et du décret sur le cadre de concertation, le dispositif législatif encadrant la tenue des élections est complet	Conseil national de transition a examiné et adopté le 30 juin 2015 le dispositif législatif encadrant la tenue des élections proposé par l'Autorité nationale des élections.
2.1.5 Achèvement des activités préparatoires nécessaires à la constitution des listes électorales, y compris l'achat et la distribution du matériel nécessaire, dans les sept régions	Au 30 juin 2015, l'établissement des cartes électorales et la formation des formateurs et des agents du recensement étaient terminés. Le matériel nécessaire à l'inscription des électeurs était parvenu à Bangui. Le déploiement initial s'est déroulé pendant la dernière semaine de juin. L'inscription des électeurs a commencé le 26 juin 2015 et les activités préparatoires nécessaires à la constitution des listes électorales étaient en cours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non</i> <i>ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Assistance technique et conseils au Gouvernement et aux autres acteurs clefs dans le cadre de réunions hebdomadaires nationales et locales consacrées à la préparation et à la tenue de consultations locales en vue du forum de dialogue politique	Oui	Des consultations locales ont eu lieu avant le Forum de Bangui et ont contribué à son succès.
Conseils sur les questions électorales à l'Autorité nationale des élections, aux partis politiques, au Gouvernement, au cadre de concertation et aux autres parties prenantes, y compris les donateurs et la société civile, dans le cadre du dialogue politique	Oui	Voir les paragraphes d'introduction de la composante qui précèdent ce tableau

Coordination de l'appui fourni par les partenaires diplomatiques et les autres partenaires internationaux, y compris par les mécanismes de pilotage que le PNUD et la Mission doivent établir sur les plans technique et stratégique

Promotion, sur la station de radio de la Mission (Guira FM), dans des publications et dans le cadre d'activités de sensibilisation dans les régions, des forums et activités qui encouragent le débat et la participation politique, en particulier celle des femmes, des jeunes et des minorités

Réunions mensuelles avec les partis politiques et les organisations de la société civile pour promouvoir la participation aux principaux processus politiques et les faire mieux connaître

Réunions régulières des mécanismes internationaux de coordination au sujet de la coordination de l'appui international au processus politique

Réunions mensuelles avec le Conseil national de transition, y compris avec la Commission nationale de révision constitutionnelle

Conseils à l'Autorité nationale des élections et aux partis politiques au sujet de la préparation des élections à l'occasion de réunions avec le Gouvernement et d'autres acteurs, y compris les donateurs et la société civile, et mise en place de mécanismes de pilotage pour coordonner l'appui des partenaires diplomatiques et autres partenaires internationaux en vue du scrutin et élaborer des

Oui Des réunions portant sur les aspects stratégiques ont été organisées à un rythme hebdomadaire et complétées, selon les besoins, par des réunions d'experts ou des réunions portant sur les questions techniques. Ces réunions ont apporté un appui essentiel au Groupe de contact international.

Oui La promotion du mandat de protection des civils qui incombe à la Mission a été assurée dans les bulletins d'informations quotidiens, émissions-débats, interviews, magazines, documentaires, annonces, saynètes et feuillets diffusés en continu en français et sango sur la station de radio de la Mission (Guira FM) ainsi que dans des émissions consacrées à ce sujet, qui sont produites et diffusées chaque semaine sur la station de la Mission et transmises aux stations de radio locales.

7 Réunions

Le produit est inférieur aux prévisions car sept réunions ont suffi pour atteindre les résultats voulus.

Oui Des réunions ont été organisées de façon hebdomadaire.

Oui Des réunions ont été tenues régulièrement avec le Président du Conseil national de transition et complétées par des réunions de travail avec le Président de la Commission des lois et d'autres membres du Conseil. Ces réunions ont permis de faire avancer le processus de révision constitutionnelle ainsi que l'examen de questions concernant le Conseil national de transition et le mandat de la Mission. Le MINUSCA a fourni des conseils et mis ses compétences à contribution tout au long des opérations d'étude, de rédaction et d'adoption d'un projet de constitution.

Oui Voir paragraphes d'introduction de la composante

positions communes sur les grandes orientations afin d'en débattre avec le Gouvernement, une fois que la date des élections aura été fixée

Appui opérationnel et logistique à l'Autorité nationale des élections et à ses antennes locales concernant tous les aspects des opérations électorales, y compris la mise en place de l'administration électorale, la rédaction des lois et règlements électoraux, les procédures et la formation, les médias et la communication, l'éducation des électeurs, la gestion des données et la constitution des listes électorales

Conseils et assistance technique à l'Autorité nationale des élections pour l'élaboration d'un schéma opérationnel et d'un plan de sécurité pour la constitution des listes électorales et le scrutin lui-même ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes nationaux d'instruction civique et d'éducation des électeurs, notamment pour promouvoir les droits électoraux et civiques et la participation des femmes

Oui Sur le terrain, la Mission a assuré les services d'appui ci-après à l'Autorité nationale des élections : soutien opérationnel et logistique pour la mise en place de 136 antennes locales; soutien technique et logistique par l'intermédiaire des 16 bureaux électoraux régionaux de l'Équipe intégrée des Nations Unies pour l'appui électoral; conseils techniques concernant la législation électorale, adressés notamment au cadre de concertation et à la Cour constitutionnelle de transition dans le cadre d'ateliers et de réunions, et qui ont mené à la révision des projets de lois et règlements électoraux; appui à la rédaction de la future constitution; aide aux activités de formation et à l'élaboration des modules de formation, en conceptualisant et en concevant des supports d'éducation civique et électorale en vue de la constitution des listes électorales; aide à l'utilisation des logiciels d'inscription des électeurs, à la sélection du matériel et à la définition du cahier des charges, ainsi qu'à la mise en service du Centre de traitement des données de l'Autorité nationale des élections, situé à Bangui.

De plus, la Mission a distribué du matériel pour l'établissement des listes électorales et des supports de sensibilisation aux 16 préfectures, y compris celle de Bangui.

Oui La Mission a dispensé des conseils et orientations touchant à la sécurité des opérations électorales, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale pour la sécurité des élections, qui est composée de l'Équipe intégrée des Nations Unies pour l'appui électoral, des forces de la Mission, d'unités de la Police des Nations Unies et de représentants de la police et de la gendarmerie nationales. Le document de fond relatif à la sécurité durant le cycle électoral a été élaboré pour servir de base au Plan de sécurité intégré pour la période électorale. En outre, des centres opérationnels de coordination comprenant des éléments nationaux et internationaux ont été installés dans l'ensemble des 16 préfectures. Des stratégies d'éducation des électeurs, de communication, de formation et de sensibilisation à la problématique

<p>Organisation de 6 ateliers de renforcement des capacités électorales destinés à 7 membres de l'Autorité nationale des élections et à 10 membres de son personnel</p>	<p>hommes-femmes ont été mises au point et l'Autorité nationale des élections les a mises en œuvre, notamment en organisant trois ateliers sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les opérations électorales.</p> <p>1 Atelier de renforcement des capacités</p> <p>Le produit inférieur aux prévisions s'explique d'abord par les retards pris dans la mise en service de la structure centrale de l'Autorité nationale des élections et le recrutement de son personnel, puis par le fait que l'Équipe intégrée des Nations Unies pour l'appui électoral a été incorporée à la structure de l'Autorité nationale des élections et a tenu des réunions de travail régulières, supprimant ainsi la nécessité d'organiser d'autres ateliers.</p>
<p>Réunions bimestrielles avec les parties au conflit afin de demander que l'accord de paix comprenne des dispositions relatives à la protection de l'enfance</p>	<p>10 Réunions</p> <p>Par ailleurs 10 groupes armés ont signé le 5 mai 2015 un accord par lequel ils se sont engagés à empêcher le recrutement d'enfants soldats et à mettre fin à cette pratique ainsi qu'à d'autres violations graves des droits de l'enfant.</p> <p>Le produit est supérieur aux prévisions en raison des activités renforcées d'information et du fait que les groupes armés ont accepté de participer à des réunions et de collaborer.</p>
<p>Conduite de 2 projets d'information et de sensibilisation des communautés comptant de fortes concentrations de membres de groupes armés (Nana-Grebizi, Ouham, Ouka et Bangui) dans le but de faire connaître l'Accord de cessation des hostilités et le processus politique dans son ensemble</p>	<p>2 Campagnes/projets</p>
<p>Organisation de 2 ateliers à l'intention de 40 membres de groupes armés signataires de l'Accord de cessation des hostilités afin de renforcer leurs capacités de négocier un accord politique global au forum de Bangui</p>	<p>2 Réunions consultatives et dialogue avec 48 membres de groupes armés</p> <p>La MINUSCA a entretenu le dialogue avec les groupes armés qui ont signé l'Accord d'engagement et l'Accord de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration au Forum de Bangui.</p>
<p>Tenue à Bangui d'un atelier sur la réforme du secteur de la sécurité pour 50 représentants des autorités nationales et locales, y compris des membres du Conseil national de transition et des forces de défense et de sécurité, d'ONG et d'organisations internationales</p>	<p>Non L'atelier a été reporté pour mettre à profit le climat politique instauré pendant le Forum de Bangui, plus propice à l'organisation d'une telle rencontre.</p>

Conseils techniques au Conseil national de transition ainsi qu'aux institutions exécutives et législatives et aux autorités nationales de gouvernance du secteur de la sécurité, comme le Ministère de la défense, pour l'élaboration de procédures de contrôle des antécédents qui permettront de constituer des forces de sécurité professionnelles, équilibrées et représentatives, dans le respect des principes du droit humanitaire et en tenant compte de l'appartenance ethnique ou de l'origine géographique

Oui Des acteurs nationaux et internationaux ont défini les critères de base des procédures de contrôle des antécédents, dont la non-affiliation à des groupes armés actifs, le respect du droit international humanitaire et des normes relatives aux droits de l'homme et l'absence de casier judiciaire. En coopération avec l'opération Sangaris, les forces européennes et la Fondation suisse de déminage, la MINUSCA a aidé le Ministère de la défense et le Chef d'état-major des Forces armées centrafricaines à vérifier les antécédents de quelque 1 800 membres du Bataillon de protection statique, de la Garde de protection rapprochée, des premier et deuxième bataillons d'infanterie territoriale, des contingents centrafricains de la Force régionale d'intervention qui combat l'Armée de résistance du Seigneur et de la force tripartite créée par la République centrafricaine, le Soudan et le Tchad.

Assistance technique et conseils au mécanisme de surveillance de l'application de l'Accord de cessation des hostilités au niveau national, dans le cadre de réunions organisées toutes les deux semaines

Oui La Commission de suivi de de l'application de l'Accord de cessation des hostilités s'est réunie chaque semaine entre octobre 2014 et avril 2015.

Assistance technique et conseils au mécanisme de surveillance de l'application de l'Accord de cessation des hostilités au niveau local, dans le cadre de réunions organisées toutes les deux semaines

Non Les réunions bimensuelles du mécanisme ont cessé lorsque la Commission de suivi de l'application de l'Accord de cessation des hostilités a cessé de siéger, en avril 2015.

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réconciliation à l'échelle nationale et locale

Indicateurs de succès prévus

2.2.1 Lancement d'initiatives d'atténuation des conflits dans les principales zones de tensions intercommunautaires

Indicateurs de succès effectifs

Outre les démarches décrites en introduction, la Mission a organisé des ateliers de renforcement des capacités avec l'association Peace Direct et des organisations de la société civile, à l'intention de 55 organisations de la société civile et de 8 maires d'arrondissements de Bangui, dans le but de concevoir une stratégie et un plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations formulées au Forum de Bangui. En collaboration avec le PNUD et le Ministère de la réconciliation nationale, elle a établi les mandats des comités pour la paix et la réconciliation institués au niveau des préfectures, dont l'exécution a été recommandée au Forum de Bangui. En outre, 7 projets concrets à effet rapide visant à régler ou atténuer des conflits ont été menés.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Élaboration de 6 projets régionaux en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires afin d'appuyer et de soutenir les initiatives de la société civile et des administrations locales qui visent à éliminer les causes profondes des conflits	7 Projets régionaux	Le produit est supérieur aux prévisions car, bien que certains bureaux, comme celui de Bambari, n'aient pas mené de projet à effet rapide pour le règlement de conflits, d'autres, comme ceux de Bangui et de Bossangoa, en ont mené plusieurs.
Réunions mensuelles pour conseiller les autorités locales et les organisations de la société civile afin de favoriser la mise en place d'initiatives et de mécanismes d'atténuation et de règlement des conflits	52 Réunions	Le produit est supérieur aux prévisions en raison du grand intérêt manifesté par les organisations et autorités locales et de leur participation active.

Composante 3 : rétablissement et extension de l'autorité de l'État

44. La Mission a aidé le dispositif de justice pénale du pays et les Autorités de transition à rétablir les institutions gouvernementales. Elle a renforcé les moyens de la police et de la gendarmerie nationales centrafricaines en organisant des réunions périodiques, en prodiguant des conseils, en assurant un encadrement, en élaborant des procédures de gestion des services de police avec le Ministère de la sécurité publique et les directeurs généraux de la gendarmerie et de la police nationales, et en déployant des policiers hors unités constituées dans les locaux de police de tout le pays. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les membres de Police des Nations Unies ont organisé à l'intention de la police et de la gendarmerie des activités de formation portant sur les opérations antiémeutes, la violence sexuelle et sexiste, les trafics et la déontologie. Avec le PNUD et ONU-Femmes, la MINUSCA a dispensé une formation sur la prise en charge des victimes de crimes aux autorités policières et judiciaires et renforcé leurs capacités en la matière.

45. La Mission a mené des évaluations communes et des activités de formation sur la gestion des dossiers et l'usage de la force et des armes à feu dans des établissements pénitentiaires du pays, aidé à mobiliser des ressources et contribué à améliorer les conditions de détention. Elle a également fourni un appui et une assistance technique au Ministère de la justice pour mettre en place la Cour pénale spéciale et l'a aidé à rouvrir des tribunaux dans toutes les juridictions du pays. Elle lui a en outre fourni un soutien et des moyens logistiques pour évaluer la possibilité de rouvrir les institutions chargées de faire respecter l'état de droit et de créer des audiences foraines.

46. Grâce aux conseils de la Mission, des progrès ont été accomplis dans les domaines suivants : pratiques de sécurité, gestion des dossiers, catégorisation des détenus, surveillance des mouvements de suspects notoires, organisation de services d'escorte pénitentiaire, gestion des atteintes à la sécurité et usage de la force et des armes à feu. Les avis fournis au Gouvernement en vue de la mobilisation de ressources ont permis d'approvisionner la prison de Ngaragba en produits pharmaceutiques, de distribuer des trousseaux d'hygiène, des moustiquaires et des

médicaments à des détenues, d'opérer deux prisonniers et de vidanger les fosses septiques de la prison de Ngaragba.

47. En collaboration avec les institutions françaises et le Conseil danois pour les réfugiés présents à Bangui, la MINUSCA a mené des activités de renforcement des capacités dans tout le pays pour aider le Ministère de l'administration territoriale à former des agents administratifs et des membres de la société civile. Grâce au programme de projets à effet rapide, elle a remis en état des structures de l'administration civile et aidé les autorités nationales à planifier le rétablissement de la police dans l'ensemble du pays.

Réalisation escomptée 3.1 : Rétablissement progressif de l'état de droit en République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1. Augmentation du nombre de cas de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui font l'objet d'enquêtes et de poursuites (2013/14 : 3; 2014/15: 10)

10 nouvelles affaires de violations graves des droits de l'homme ont fait l'objet d'enquêtes et doivent être jugées.

3.1.2 Augmentation du nombre de sessions pénales des tribunaux à Bangui et dans une autre région (Bouar)

Une session pénale – la première depuis 2011 – s'est ouverte à Bangui le 29 juin 2015. 10 affaires ont été examinées au cours de l'exercice considéré.

3.1.3 Augmentation du nombre de prisons administrées conformément aux normes internationales à l'extérieur de Bangui (2013/14 : 1; 2014/15: 2)

La prison de Bimbo a progressé dans le respect des normes internationales.

3.1.4 Les forces de l'ordre, les services pénitentiaires et l'appareil judiciaire respectent de mieux en mieux les normes internationales des droits de l'homme dans leurs activités de prévention, de surveillance, d'enquête et de poursuite concernant les violations des droits de l'homme.

Les autorités chargées de l'application des lois ont commencé à opérer dans le respect des normes internationales à la fin de l'exercice considéré, mais le nombre de violations commises par la police nationale est resté important.

La Mission a appuyé la rédaction d'une loi portant création de la Cour pénale spéciale, qui a été promulguée le 3 juin 2015 et donne à la Cour compétence pour enquêter dans tout le pays sur des crimes graves, dont le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, et pour en juger les auteurs. Une formation a été dispensée aux responsables pénitentiaires afin qu'ils puissent prévenir les violations des droits de l'homme dans les lieux de détention.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Conseils sur le renforcement des capacités des forces de l'ordre centrafricaines dans le cadre de réunions mensuelles avec les interlocuteurs ministériels concernés et de réunions hebdomadaires avec la direction de la police et de la gendarmerie nationales

130 Réunions

Conseils quotidiens à la police et à la gendarmerie nationales, y compris à leurs deux instituts de formation, et renforcement de leurs capacités grâce à un partage de bureaux avec des membres de la Police des Nations Unies à Bouar, Bria, Kaga Bandoro et Bangui

20 sessions de formation destinées à environ 500 policiers et gendarmes centrafricains afin de renforcer leurs capacités en ce qui concerne les techniques de maintien de l'ordre, les opérations antiémeutes, la sécurité en période d'élections, la formation des formateurs spécialisés dans la violence sexuelle et sexiste et les enquêtes criminelles

Organisation d'un stage de 45 jours pour 20 spécialistes des questions pénitentiaires centrafricains à propos de la constitution d'une équipe d'intervention rapide pour la prison de Ngaragba

Appui technique au Ministère de la justice au sujet d'une évaluation initiale de la situation dans deux prisons en vue de planifier leur réouverture et l'élaboration d'un plan stratégique pour l'administration pénitentiaire centrafricaine

Visites de contrôle dans des prisons et des centres de détention tous les deux mois afin de conseiller le Gouvernement sur les moyens techniques d'améliorer les conditions de détention

Oui Par l'intermédiaire d'équipes mobiles opérant à Bangui et de policiers hors unités constituées déployés dans les secteurs, la Police des Nations Unies a collaboré avec la police et la gendarmerie nationales, en apportant des conseils et des orientations et en assurant un suivi quotidien dans le cadre du partage de bureaux.

Des policiers de la MINUSCA ont été déployés à Bouar, Bria, Kaga Bandoro et Bossangoa.

Les écoles de police et de gendarmerie n'ayant pas été remises sur pied, la Police des Nations Unies n'a pas été en mesure de partager leurs locaux; des visites ont néanmoins été organisées deux fois par semaine pour rencontrer les partenaires locaux et prévoir les activités futures.

10 Environ 248 policiers et gendarmes, dont 51 femmes, ont bénéficié d'une formation.

Le produit inférieur aux prévisions s'explique par la nécessité de privilégier les activités opérationnelles, compte tenu de l'insécurité qui règne à Bangui, et par le taux de déploiement de policiers hors unités constituées. La Police des Nations Unies a néanmoins organisé des séminaires d'orientation, de formation et d'assistance technique dans le cadre du partage de locaux avec la police et la gendarmerie nationales.

Non L'administration pénitentiaire centrafricaine ne disposait que de 8 spécialistes des questions pénitentiaires; il s'agissait cependant de stagiaires qui n'avaient pas encore intégré l'administration, ce qui fait qu'il n'y avait aucun fonctionnaire susceptible de recevoir la formation consacrée aux interventions rapides.

5 Évaluations initiales conjointes (prisons de Bouar, Bossangoa, Berbérati, Bossembele et Bria)

Un appui technique a été fourni au Ministère pour la mise au point d'un plan triennal de recrutement, de formation et de déploiement d'agents pénitentiaires dans tout le pays.

48 Visites de contrôle

Le Gouvernement a reçu un appui pour mobiliser des ressources, grâce auquel un groupe pharmaceutique international a

	<p>approvisionné la prison de Ngaragba en produits pharmaceutiques, le Fonds des Nations Unies pour la population a distribué des trousseaux d'hygiène, des moustiquaires et des médicaments à des détenues, Médecins sans frontières-France a opéré deux détenus et le Comité international de la Croix-Rouge a fait vidanger les fosses septiques de la prison de Ngaragba.</p>
<p>Accompagnement quotidien et mentorat des responsables du service pénitentiaire centrafricain (directeurs d'établissement) en ce qui concerne la gestion des détenus des quartiers de haute sécurité et les conditions de détention dans le contexte de l'application de mesures temporaires d'urgence conformément aux normes internationales</p>	<p>Oui Les responsables et les employés des prisons de Ngaragba et de Bimbo ont bénéficié de conseils et d'un encadrement, qui ont conduit à d'importants progrès dans les domaines suivants : pratiques de sécurité, gestion des dossiers, catégorisation des détenus, surveillance des mouvements de suspects notoires, organisation des services d'escorte pénitentiaire, gestion des atteintes à la sécurité et usage de la force et des armes à feu.</p>
<p>Assistance technique au Ministère de la justice lors de 24 réunions du comité de rédaction chargé d'élaborer la législation nationale nécessaire pour mettre en œuvre les mesures temporaires d'urgence</p>	<p>24 Réunions La loi portant création de la Cour pénale spéciale a été adoptée par le Conseil national de transition et promulguée au cours de l'exercice à l'examen.</p>
<p>Conseils et assistance technique (au moins 3 fois par semaine) à 20 magistrats nationaux des tribunaux chargés des affaires pénales graves et organisation de 5 ateliers de 2 jours chacun à l'intention de ces 20 magistrats afin de leur permettre de mener des enquêtes véritables, impartiales et efficaces conformément aux normes internationales</p>	<p>Non Les juges qui siègeront à la Cour pénale spéciale n'avaient pas encore été nommés. La Mission a néanmoins organisé 18 réunions avec des magistrats du Parquet et 43 avec des juges, pour discuter d'affaires dont la Cour serait saisie. Aucun atelier n'a été organisé car la Cour n'avait pas encore été mise en place.</p>
<p>Réunions mensuelles avec les autorités policières et judiciaires en vue de fournir une assistance technique à la constitution des dossiers et à la collecte d'éléments de preuve qui pourraient être utilisés ultérieurement dans les procédures judiciaires et non judiciaires d'incrimination pour violations des droits de l'homme et du droit humanitaire</p>	<p>3 Des réunions portant sur la collecte d'éléments de preuves ont eu lieu dans le cadre de la mise en place de la Cour pénale spéciale. Le Directeur général et les hauts responsables de la police ont organisé 65 réunions avec le Ministère de la justice, le Procureur général et le Procureur de Bangui pour examiner des questions relatives à la justice et à l'application de mesures temporaires d'urgence, y compris les arrestations, le transfert de détenus, la détention, la constitution de dossiers sur les droits de l'homme et le respect de ces derniers dans les activités quotidiennes des autorités policières et judiciaires.</p>

Assistance technique (3 fois par semaine) à 6 magistrats de la Cour pénale spéciale chargée d'instruire, de poursuivre et de juger les crimes graves et mise à disposition de services de transport aérien et terrestre, de protection personnelle et d'appui à la sécurité (notamment protection rapprochée et sécurité sur le lieu de travail) afin de permettre l'ouverture d'enquêtes préliminaires sur au moins 6 affaires dans le cadre des mesures temporaires d'urgence

Réunions hebdomadaires avec le Ministère de la justice au sujet de la mise au point d'un plan stratégique pour la justice qui comprendra le redéploiement progressif des représentants de la justice dans tout le pays

3 sessions de formation aux procédures pénales et à l'administration des tribunaux à l'intention de 25 magistrats devant être redéployés dans les régions

1 stage de 2 jours pour 15 magistrats et 1 stage de 2 jours pour 10 policiers au sujet des techniques efficaces d'investigation des cas de violence sexuelle et sexiste

Appui logistique au Ministère de la justice pour l'organisation de 1 session pénale de la Cour d'appel de Bangui

3 visites avec 6 représentants du Gouvernement dans les zones prioritaires désignées afin d'évaluer la possibilité de remettre en service les institutions garantes de l'état de droit

Appui logistique au Ministère de la justice pour le transport par vol spécial du personnel de la cour en vue de 2 sessions foraines

Non Aucune assistance technique ou logistique n'a été fournie car la Cour pénale spéciale n'avait pas encore été mise en place.

Oui Les réunions tenues avec le Ministère de la justice et des réunions consultatives avec le Chef de cabinet du Ministère de la justice ont permis d'établir un plan stratégique pour la réouverture de tribunaux dans plusieurs juridictions à l'extérieur de Bangui. Un plan stratégique de redéploiement progressif de représentants de la justice dans tout le pays a été établi le 16 octobre 2014. Les missions communes menées avec le Ministère à Bria et Bossangoa pour préciser les contours de ce plan ont abouti à l'élaboration d'une stratégie et au déploiement de magistrats dans ces villes.

Non Aucune session de formation n'a été organisée en raison du nombre insuffisant de magistrats devant être redéployés.

1 Dans le cadre du programme commun PNUD/MINUSCA/ONU-Femmes d'appui à la lutte contre les violations des droits de l'homme et de rétablissement de la justice en République centrafricaine, un stage a été organisé du 23 mars au 18 avril 2015 à l'intention des autorités policières et judiciaires, afin de renforcer leurs capacités d'entendre les victimes de sévices sexuels et d'enquêter sur ces crimes.

Des magistrats et des policiers ont été formés pendant ces quatre semaines.

1 1 session pénale

3 Visites d'évaluation communes

Non Il n'a pas été possible de tenir des audiences foraines pendant l'exercice considéré en raison de l'insécurité régnant dans bon nombre de zones reculées du pays.

1 séminaire de 2 jours pour 50 membres de l'ordre des avocats, représentants du Ministère de la justice et prestataires de l'aide juridique, sur la législation et les procédures requises pour établir un service d'aide juridique efficace destiné aux personnes indigentes

Non Le séminaire n'a pas eu lieu en raison des délais de recrutement des personnels concernés.

Réalisation escomptée 3.2 : Rétablissement progressif des institutions gouvernementales et extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.2.1 Augmentation du nombre de représentants des autorités locales et de fonctionnaires dûment déployés et formés

137 personnes ont été formées et 58 personnes déployées. La Mission a coordonné avec la Coopération française la fourniture d'un soutien technique et logistique pour la formation et le déploiement de 50 sous-préfets nommés en application d'un décret présidentiel publié en mai 2015. Elle a facilité le déploiement des 16 préfets et de 42 sous-préfets (sur un total de 71) dans leurs lieux d'affectation respectifs.

3.2.2 Augmentation du nombre de représentants nationaux de l'état de droit, y compris la police nationale, la gendarmerie, le personnel judiciaire, les procureurs et les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, déployés et formés à la protection des civils

Il n'y a pas eu d'augmentation notable du nombre de fonctionnaires nationaux chargés de faire respecter l'état de droit, hormis lorsque la MINUSCA a facilité le déploiement de gendarmes à Bria.

Au cours de l'exercice considéré, des formations ont été dispensées tant aux policiers qu'aux gendarmes centrafricains sur la protection des civils, les droits de l'homme et la violence sexuelle et sexiste. En outre, un atelier sur les principes relatifs à la sécurité dans les prisons qui touchent aux droits de l'homme a été organisé pour 45 représentants de tous les services de l'administration pénitentiaire et de tous les corps des forces armées chargés de la sécurité dans les prisons. En collaboration avec ONU-Femmes, la Mission a organisé à l'École de magistrature une formation pour 60 participants sur la procédure à suivre pour l'audition des victimes de violence sexuelle.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

6 ateliers de renforcement des capacités, en coordination avec l'Union européenne et l'équipe de pays des Nations Unies, à l'intention de 150 préfets, sous-préfets, maires et fonctionnaires, concernant l'administration publique, les compétences essentielles de l'État, la gouvernance locale, la planification et la budgétisation des projets locaux de stabilisation et de reconstruction

7 Ateliers de renforcement des capacités
À l'appui du Ministère de l'administration territoriale, et en coordination avec la Coopération française et l'organisation non gouvernementale Conseil danois pour les réfugiés, 5 ateliers de formation à la médiation et au règlement des conflits ont été organisés à Bangui, Bouar, Bambari et Bossangoa, à l'intention des 16 préfets et 71 sous-préfets et

<p>Remise en état ou construction de 5 structures de l'administration civile grâce à des projets à effet rapide</p>	<p>de 21 représentants d'organisations de la société civile.</p> <p>1 atelier a été organisé à l'intention de 28 représentants d'organisations de la société civile menant des activités de consolidation de la paix.</p> <p>1 atelier consacré à la suite donnée aux recommandations du Forum de Bangui sur l'application du « Pacte républicain » et à la tenue des prochaines élections a été organisé pour 55 représentants d'organisations de la société civile.</p>
<p>Réunions mensuelles avec la police et la gendarmerie nationales afin d'apporter une assistance technique au rétablissement de la présence policière et de l'autorité dans les villes où la police de la MINUSCA est déployée grâce à un appui à la planification et au déploiement de personnel recruté sur le plan national</p>	<p>8 Structures de l'administration civile à Bria (sous-préfecture, bureaux des affaires sociales et de l'administration fiscale et service de l'équipement), à Bandoro Kaga (sous-préfecture), à Bouar (service de l'équipement), à Bambari (hôtel de ville) et à Bangui (mairie)</p> <p>Le produit est supérieur aux prévisions car 3 projets à effet rapide supplémentaires ont été menés pour remettre en état et équiper des structures administratives à Bria dans le cadre de l'opération militaire commune MINUSCA-Sangaris, qui visait à rétablir l'autorité de l'État en expulsant des groupes armés des bâtiments administratifs pour y réinstaller des membres de l'administration judiciaire.</p>
<p>Réunions mensuelles avec la police et la gendarmerie nationales afin d'apporter une assistance technique au rétablissement de la présence policière et de l'autorité dans les villes où la police de la MINUSCA est déployée grâce à un appui à la planification et au déploiement de personnel recruté sur le plan national</p>	<p>65 Réunions</p> <p>Le produit supérieur aux prévisions s'explique par la nécessité de tenir des réunions hebdomadaires avec la police et la gendarmerie nationales, et par la relation de travail étroite qui s'est instaurée entre la direction de la Police des Nations Unies et ses homologues nationaux.</p>

Composante 4 : appui

48. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui de la Mission a été mise en place et a fourni des services de logistique, d'administration et de sécurité efficaces et rationnels pour aider la Mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants. Au 30 juin 2015, elle avait installé des bureaux et des logements sur 45 sites dans l'ensemble de la République centrafricaine et appuyé la mise en place effective de 91,6 % du personnel militaire et des effectifs de police et de 87,9 % du personnel civil.

Réalisation escomptée 4.1 : Appui logistique et administratif efficace à la Mission*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.1.1 Mise en place du quartier général intégré de la Mission, de bureaux extérieurs, d'aérodromes et de logements sur 45 sites

La Mission a établi son quartier général (à Bangui), trois postes de commandement de secteur (à Kaga Bandoro, Bria et Bouar), cinq bureaux locaux intégrés (à Ndélé, Bambari, Bossangoa, Bangassou et Berbérati) et trois bureaux auxiliaires (à Paoua, Obo et Birao) et mis en place des installations dans 35 autres sites dotés d'une présence militaire permanente.

4.1.2 Déploiement d'au moins 60 % des effectifs civils prévus (soit 1 482 agents) au 30 juin 2015

Un total de 1 474 postes et emplois de temporaire a été autorisé pour l'exercice considéré. Au 30 juin 2015, 828 agents (soit 56,0 % de l'effectif approuvé) étaient en place, dont 61 (23 membres du personnel temporaire et 38 Volontaires des Nations Unies) occupaient des postes et emplois approuvés par le Contrôleur à titre exceptionnel pour une période de quatre mois.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement et relève d'au maximum 240 observateurs militaires, 9 760 membres des contingents, 400 membres de la Police des Nations Unies et 1 400 membres d'unités de police constituées, et administration d'un effectif maximal de 1 476 civils, soit 729 agents recrutés sur le plan international (dont 42 temporaires), 607 agents recrutés sur le plan national (dont 1 temporaire), 140 Volontaires des Nations Unies et 20 agents fournis par des gouvernements

144 Observateurs militaires
9 110 Membres des contingents
304 Membres de la Police des Nations Unies
1 248 Membres d'unités de police constituées
828 Civils, soit 489 agents recrutés sur le plan international (dont 48 temporaires), 233 agents recrutés sur le plan national et 106 Volontaires des Nations Unies. Ce chiffre tient compte des 23 emplois de temporaire et des 38 postes de Volontaire des Nations Unies approuvés par le Contrôleur à titre temporaire et exceptionnel.

19 Agents fournis par des gouvernements

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison des difficultés décrites dans la partie « Exécution du mandat » et les tableaux du présent rapport.

Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome destiné aux militaires et aux membres d'unités de police constituées

Oui Le matériel appartenant aux contingents a été vérifié, contrôlé et inspecté, et 91 rapports d'inspection ont été transmis au Siège.

Approvisionnement en rations alimentaires, en rations de combat et en eau, conformément aux normes établies, pour un effectif maximum de 11 400 militaires et membres d'unités de police constituées

Mise en place d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire, du personnel de police et du personnel civil (formation, prévention, surveillance et recommandation de mesures correctives en cas de conduite répréhensible)

7 770 Militaires et membres d'unités de police constituées approvisionnés en rations (nombre moyen par cycle alimentaire)

Oui Une stratégie de déontologie et discipline à trois volets prévoyant des mesures de prévention, de répression et de correction a été mise au point. De plus, des visites ont été effectuées dans 11 camps militaires de la région de Bangui pour évaluer les risques, une formation de base a été dispensée à 394 nouveaux civils, militaires et policiers, un cours de remise à niveau a été organisé pour 319 membres des contingents et une session de formation des formateurs a été organisée pour 63 militaires et policiers.

22 cas présumés de conduite répréhensible, dont 16 relevant de la catégorie I, ont été signalés à la Mission, qui y a donné suite.

Installations et infrastructure

Entretien et réparation de 31 anciens sites des contingents et des unités de police constituées de la MISCA, de 3 postes de commandement de secteur (Bouar, Kaga Bandoro et Bria) et de 4 installations à Bangui (quartier général provisoire de la Mission, annexe du quartier général militaire, quartier général de la force opérationnelle interarmées et camp de M'poko), et exploitation et entretien du matériel appartenant aux Nations Unies et aux contingents (dont 15 stations de traitement des eaux, 30 trous de sonde, 10 stations d'épuration des eaux usées et 125 groupes électrogènes dans d'anciens camps de la MISCA et des complexes des Nations Unies)

4 Anciens camps de la MISCA

3 Postes de commandement de secteur (Bouar, Kaga Bandoro et Bria)

3 Bureaux locaux intégrés (Bossangoa, Berbérati et Bambari)

4 Installations à Bangui (quartier général provisoire de la Mission, centre de la force opérationnelle interarmées, camp de M'poko et camp Desjean)

11 Puits

5 Stations de traitement des eaux

Non Aucun trou de sonde

Non Aucune station d'épuration des eaux usées

168 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car la plupart des contingents n'occupent pas les mêmes camps que ceux de la MISCA par suite de l'application du nouveau concept d'opérations, et les produits attendus avaient été définis à partir des tendances observées dans les missions en phase de démarrage, notamment en ce qui concerne le déploiement.

		Au lieu de réutiliser les camps de la MISCA, la Mission s'est dotée de nouveaux camps de toile au cours de l'exercice considéré.
Mise en place du quartier général permanent de la Mission, de 5 bureaux locaux intégrés (Ndélé, Bambari, Bossangoa, Bangassou et Berbérati), de 3 bureaux auxiliaires (Paoua, Obo et Birao), d'une base logistique de l'avant à Bouar, de camps de toile modulaires (6 de 150 personnes et 3 de 100 personnes) dans les 3 secteurs et de dispensaires des Nations Unies de niveau I dans les 3 secteurs et 2 sous-secteurs	Non	<p>Pas de quartier général permanent</p> <p>5 Bureaux locaux intégrés</p> <p>3 Camps de toile dans 3 secteurs</p> <p>3 Camps de toile dans 3 sous-secteurs</p> <p>1 Hôpital de niveau II à Kaga Bandoro</p> <p>1 Hôpital de niveau II appartenant aux contingents à Bria (mise en place en voie d'achèvement)</p> <p>Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce qu'en raison des retards intervenus dans le déploiement du matériel appartenant aux contingents, les unités de l'ex-MISCA n'ont pas pu assurer tout le soutien sanitaire voulu.</p>
Construction de l'extension de l'aire de trafic de l'aéroport M'poko à Bangui et de la base logistique de l'aéroport, comprenant un camp de transit pouvant accueillir 220 personnes, la piste d'atterrissage de Kaga Bandoro et les pistes non revêtues de Bria, Bossangoa, Bouar, Bambari et Ndélé	Non	<p>La construction de l'aire de trafic pour hélicoptère a été achevée et l'entretien courant des pistes d'atterrissage et des aires de trafic de Bria et de Kaga Bandoro effectué; cependant, la mise en place des camps de transit et l'arrivée des ingénieurs militaires nécessaires ont été retardés en raison des problèmes rencontrés dans la passation des marchés et de l'absence de sous-traitants et fournisseurs qui fassent l'affaire.</p>
Entretien et réfection de 5 km de voies municipales à Bangui et remise en état des principales voies d'approvisionnement dans les 3 secteurs	3,7	Kilomètres de voies à Bangui
	258	Kilomètres de voies d'approvisionnement principales
	8	Kilomètres de voies municipales à Bria et 3 voies de franchissement de rivière
		En ce qui concerne Bangui, le produit exécuté est inférieur aux prévisions car les ingénieurs militaires ont dû s'occuper d'autres besoins urgents de la Mission.
Passation d'un contrat de services environnementaux (enlèvement des ordures, nettoyage, lutte contre les ravageurs, évacuation des ordures, ramassage des déchets dangereux)	Non	Un accord a été passé avec un sous-traitant sur la base d'une lettre d'intention.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 438 véhicules des Nations Unies, dont 15 véhicules blindés, dans	438	Véhicules, dont 30 blindés
	2	Ateliers, pour un total de 1 583 demandes de

4 ateliers sur 4 sites, et fourniture de 3 millions de litres de carburant, d'huile et de lubrifiant destinés aux véhicules terrestres

réparation et d'entretien émanant de l'ensemble de la Mission

2,6 Millions de litres de carburants et lubrifiants

Le nombre de véhicules blindés est supérieur aux prévisions en raison des conditions de sécurité.

Le nombre d'ateliers inférieur aux prévisions s'explique par l'absence de soutien technique d'un coût raisonnable aux niveaux local et régional.

La quantité approuvée de carburants et lubrifiants était de 2,5 millions de litres

Mise en place d'une navette fonctionnant 7 jours sur 7 pour assurer le transport de 200 membres du personnel par jour en moyenne, entre leur lieu de résidence et les sites de la Mission

7 Jours par semaine

250-300 Membres du personnel

Transports aériens

Exploitation et entretien de maximum 2 avions, 9 hélicoptères utilitaires, 2 hélicoptères militaires armés, 1 drone, 1 avion-cargo militaire moyen, 1 aéronef civil moyen pour les périodes de pointe et 1 appareil pour deux vols hebdomadaires entre Entebbe et Bangui, sur la base du partage des coûts, et fourniture de 10,6 millions de litres de carburant, d'huile et de lubrifiant pour les opérations aériennes

L'exploitation et l'entretien de 4 avions (1 appareil de liaison, 1 appareil utilitaire et 2 avions-cargos), de 12 hélicoptères (9 appareils moyens, 1 appareil utilitaire et 2 hélicoptères de défense) et de 1 drone, et la fourniture de 4,9 millions de litres de carburants et lubrifiants ont été approuvés.

Cependant, seuls 2 avions et 6 hélicoptères ont été exploités et entretenus au cours de l'exercice considéré. Les 2 avions ont été utilisés deux fois par semaine sur la base du partage des coûts avec l'UNSOA et la FISNUA.

Les 2 autres avions et les 6 hélicoptères n'ont pas été utilisés en raison de leur déploiement tardif, de la non-disponibilité des appareils qu'il était prévu d'acquérir, de la décision d'utiliser les transports terrestres lorsque c'était faisable et de l'évolution des besoins en moyens aériens.

La composition de la flotte a été modifiée par rapport aux prévisions budgétaires compte tenu de ce qui précède et du fait que la MINUSCA a récupéré un avion du BINUCA.

Aucun drone n'a été exploité au cours de l'exercice considéré en raison des problèmes rencontrés dans la passation des marchés.

Le nombre de litres de carburants et lubrifiants consommés est plus élevé que ce qui avait été approuvé (5,2 millions au lieu de 4,9 millions)

en raison de la modification de la composition de la flotte et du nombre d'heures de vol effectuées.

Communications

Mise en place et maintenance d'un réseau satellite pour les communications vocales, les communications par télécopie et par vidéo et la transmission de données, comprenant 1 station centrale à Bangui, 45 microterminaux (VSAT) répartis sur l'ensemble de la zone de la Mission, 45 centraux téléphoniques, 50 liaisons hertziennes et 45 stations de réception additionnelles pour Internet, et mise en service de 60 téléphones mobiles par satellite et d'un système radio multiplex pour les communications vocales sécurisées du personnel de la Mission, avec fourniture d'un appui en la matière

Fourniture d'un appui technique en lien avec 1 091 émetteurs-récepteurs haute fréquence et 87 répéteurs VHF, assortis de leur base et d'unités mobiles et portatives, et entretien de dispositifs de vidéoconférence pour toutes les installations du quartier général de la Mission et dans les bureaux régionaux

Informatique

Fourniture d'un appui technique en lien avec des ordinateurs pouvant compter jusqu'à 2 700 utilisateurs et l'infrastructure TIC de 45 sites au maximum

Mise en place et maintenance de 45 réseaux locaux avec et sans fil, faisant partie intégrante du réseau longue distance de la Mission, de 45 serveurs, de 675 imprimantes et de 675 expéditeurs numériques, répartis sur 45 sites

19 Microterminaux (VSAT)

15 Centraux téléphoniques

42 Liaisons hertziennes

34 Stations de réception

61 Téléphones mobiles par satellite

1 Système radio multiplex

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car le matériel prévu n'a pas été livré à la Mission avant la fin de l'exercice considéré en raison de retards imputables au dédouanement et aux conditions de sécurité.

306 Émetteurs-récepteurs haute fréquence

59 Répéteurs VHF

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car le matériel prévu n'a pas été livré à la Mission avant la fin de l'exercice considéré en raison de retards imputables au dédouanement et aux conditions de sécurité.

L'entretien des dispositifs de vidéoconférence a été assuré lorsque les conditions de sécurité le permettaient.

1 928 Utilisateurs finaux

45 Sites

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison du nombre moins élevé d'utilisateurs.

45 Réseaux locaux

87 Serveurs

598 Imprimantes

327 Expéditeurs numériques

Le nombre de serveurs est plus élevé que prévu car les prévisions budgétaires ont été établies à partir des besoins en matériel observés dans d'autres missions, en tenant compte du déploiement anticipé de la MINUSCA au cours de l'exercice considéré.

Le nombre d'imprimantes et d'expéditeurs numériques est inférieur aux prévisions car le matériel prévu n'a pas été livré à la Mission avant la fin de l'exercice considéré en raison de retards imputables au dédouanement et aux conditions de sécurité.

Santé

Exploitation et entretien de 5 postes de secours sur 5 sites (Bambari, Bossangoa, Bangassou, Berbérati et Ndélé) et de 1 hôpital des Nations Unies de niveau II à Bangui, et mise en place et entretien d'un dispensaire des Nations Unies de niveau I à Bangui à l'intention de tout le personnel de la Mission, du personnel des autres organismes des Nations Unies et de la population civile locale en cas d'urgence

Surveillance de 23 dispensaires de niveau I et de 2 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents

Entretien du dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne de la Mission sur tous les sites de l'ONU, notamment vers des hôpitaux de niveaux III et IV hors de la République centrafricaine

Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH/sida, notamment d'éducation par les pairs, et exploitation et entretien de centres de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida, pour tout le personnel de la Mission

Sécurité

Création d'un centre des opérations de sécurité afin de fournir un appui permanent au personnel, déploiement d'agents de sécurité dans les 5 premiers bureaux régionaux et organisation de cours de formation pour tout le personnel concerné de la Mission

1 Hôpital de niveau II appartenant à l'ONU

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison des délais de recrutement du personnel concerné; les camps de toile modulaires sont toutefois dotés de dispensaires comprenant le matériel nécessaire.

10 Dispensaires de niveau I opérationnels appartenant aux contingents

1 Hôpital de niveau II appartenant aux contingents, mis en place à Kaga Bandoro

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce qu'en raison des retards intervenus dans le déploiement du matériel appartenant aux contingents, les unités de l'ex-MISCA n'ont pas pu assurer tout le soutien sanitaire voulu. En outre, aucun des mémorandums d'accord n'a été signé au cours de l'exercice considéré.

86 Personnes rapatriées dans leur pays d'origine

66 Membres du personnel évacués vers des formations sanitaires de niveau plus élevé pour des raisons médicales (11 civils et 55 militaires)

Non Le Groupe du VIH/sida n'a pas été mis en place, mais la procédure de recrutement de personnel était bien avancée à la fin de l'exercice considéré.

1 Centre des opérations de sécurité

7 Bureaux régionaux

Le produit supérieur aux prévisions s'explique par les progrès accomplis dans les opérations de recrutement, qui font que des agents de sécurité et des membres du personnel ont été déployés en plus grand nombre dans les bureaux régionaux et le Centre des opérations de

Protection rapprochée 24 heures sur 24 des responsables de la Mission et des personnalités en visite	sécurité, respectivement, et par la mise en place d'un service de garde s'occupant 24 heures sur 24 de toutes les demandes émanant du personnel. 18 Agents chargés d'assurer la protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général, des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général et des personnalités en visite
------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Centre de services régional d'Entebbe

49. Au cours de la période considérée, le Centre de services régional a continué de fournir aux missions clientes des services logistiques et administratifs de qualité pour l'enregistrement des arrivées et des départs de personnel; le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études et diverses tâches relatives aux finances, aux ressources humaines et à l'informatique; et le fonctionnement du Centre régional de formation et de conférences et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisation escomptée 1.1 : Centre de services régional pleinement opérationnel, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Achèvement de la phase de reconfiguration et engagement d'une phase d'amélioration continue des résultats pour les gammes de services du Centre	Objectif atteint. La reconfiguration a été menée à bien pour les gammes de services concernées et les modifications ont été officialisées dès leur réorganisation. Il s'ensuit que des guides de procédures ont été élaborés pour assurer la normalisation et la cohérence des différentes gammes de services. Au 30 juin 2015, le Centre régional de services d'Entebbe avait recensé l'ensemble des 70 procédures de ses gammes de services et rédigé un guide pour chacune d'elles. Il a également défini la mission de chaque gamme de services pour aider le personnel à parcourir les politiques relatives aux ressources humaines. Tous les documents sont archivés sur un site réservé à cet effet et mis à jour régulièrement pour assurer la continuité des opérations et le partage des connaissances.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.1.2 Qualité des prestations pleinement conforme aux normes en vigueur dans 80 % des cas (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %)

La qualité des prestations se mesure au moyen des indicateurs de résultats : un résultat est conforme lorsqu'il atteint l'objectif fixé ou s'en rapproche. Au cours de la période considérée, le Centre de services régional d'Entebbe a atteint son objectif ou s'en est rapproché dans 66% des cas. L'objectif de 80 % n'a pas été atteint en raison de facteurs échappant à son contrôle, notamment pour ce qui est de l'émission des billets d'avion 16 jours avant la date du voyage, qui relève des missions, et de la prise en charge des nouvelles recrues dans les 90 jours, délai qui n'a pu être tenu en raison de retards d'émission des visas.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Gestion efficace de 8 accords de prestation de services	Oui	Objectif atteint. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué d'établir des rapports mensuels sur ses résultats au regard des indicateurs de résultats et des cibles, permettant aux missions clientes d'évaluer s'il respecte les normes établies en matière de prestation de services. Son comité directeur examine ces indicateurs chaque trimestre pour évaluer les résultats du Centre.
Conclusion de 10 projets de reconfiguration des gammes de services du Centre	Oui	Les projets de reconfiguration ont été menés à bien et le Centre a continué d'étudier la nécessité de procéder à de nouvelles reconfigurations lors du déploiement de Umoja-Extension 1.
Obtention de la certification ISO 9001 de l'Organisation internationale de normalisation pour au moins une gamme de services	Non	L'obtention de la certification ISO 9001 n'a pas été considérée comme une priorité compte tenu de la récente mise en œuvre du concept de gammes de services et du fait que le Centre était dans une phase de stabilisation de ses opérations.
Élaboration d'un programme complet de perfectionnement du personnel et de renforcement des capacités	Non	Le programme n'a pas été élaboré au cours de la période visée mais, en août 2015, le Centre de services régional a invité tous les membres de son personnel à prendre part à une évaluation des capacités et des besoins de formation en ligne. Les résultats de cette étude ont servi de base à des programmes de roulement des compétences et de valorisation du travail, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses initiatives de formation au Centre.
Conclusion dans les délais prévus de toutes les tâches requises pour le lancement d'Umoja-	Oui	Toutes les tâches ont été exécutées comme prévu. Le nettoyage et la collecte des données,

Extension	le mappage de l'accès des utilisateurs, et la formation et la communication relatives au projet se sont déroulés comme prévu pendant la période à l'examen.
Examen et mise à jour du plan de continuité des opérations	Oui Le processus était toujours en cours à la fin de la période considérée. L'évaluation des risques et l'étude d'impact sur les activités ont été effectuées et le plan de continuité des opérations a été mis à jour. Étant donné que les activités du Centre sont maintenant structurées en gammes de service, la stratégie de gestion des risques devra être révisée avant sa mise en œuvre.

Réalisation escomptée 1.2 : Prestation aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel à l'administration des arrivées et des départs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.2.1 Maintien du même délai d'exécution des formalités d'arrivée (2012/13 : 89,3 % des arrivées traitées sous 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées traitées sous 2 jours et 100 % sous 7 jours; 2014/15 : plus de 98 % des arrivées traitées sous 2 jours et 100 % sous 7 jours)	95 % des arrivées traitées au cours de l'exercice l'ont été sous 2 jours; 99 % l'ont été sous 7 jours.
1.2.2 Maintien du même délai d'exécution des formalités de départ (2012/13 : 89,3 % des départs traités sous 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs traités sous 2 jours et 100 % sous 7 jours; 2014/15 : plus de 98 % des départs traités sous 2 jours et 100 % sous 7 jours)	47 % des départs ont été traités en 1 jour et 67 % en 5 jours. Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif fixé parce que les missions n'avaient pas effectué l'ensemble des démarches de départs avant l'arrivée du personnel au Centre.
1.2.3 Niveau des prestations assuré par le maintien d'un délai court pour les formalités de départ du personnel en tenue (2012/13 : 98 % des départs traités sous 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs traités sous 3 jours et 100 % sous 7 jours; 2014/15 : plus de 98 % des départs traités sous 3 jours et 100 % sous 7 jours)	98 % des départs ont été traités en 3 jours et 100 % en 7 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Administration de l'arrivée et du départ de 1 501 membres du personnel civil (MONUSCO : 517; MINUSS : 337; MINUAD : 553; FISNUA : 26; UNSOA : 26; Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) : 10; BINUCA : 18; BNUB : 14).	263	arrivées et départs ont été traités pour la MINUSCA.

Administration de l'arrivée et du départ de 3 500 membres du personnel en tenue (MONUSCO : 913; MINUSS : 286; MINUAD : 2 240; FISNUA : 61).

616 arrivées et départs ont été traités pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 1.3 : Prestation aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel au traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Niveau des prestations assuré par le maintien d'un délai court de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2012/13 : 46 % des demandes traitées sous 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % sous 6 semaines; 2014/15 : 96 % sous 6 semaines)

90 % des 3 688 demandes ont été traitées dans les 6 semaines. Les résultats sont moins élevés que prévu car tous les fonctionnaires n'ont pas présenté leurs demandes à temps.

1.3.2 Maintien d'un bref délai de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2012/13 : 70,3 % des demandes traitées sous 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % sous 3 semaines; 2014/15 : 96 % sous 3 semaines)

68 % des 2 911 demandes reçues ont été traitées dans les 3 semaines.

Les résultats sont moins élevés que prévu parce que tous les fonctionnaires n'ont pas présenté leurs demandes à temps et que le déploiement de la suite logicielle d'appui aux missions a démarré en mars 2015, ce qui a eu des répercussions sur le traitement des demandes d'indemnité.

1.3.3 Raccourcissement du délai de versement des indemnités pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2012/13 : sans objet; 2013/14 : moins de 12 % des demandes traitées en moins de 1 semaine; 2014/15 : 96 % des demandes traitées en moins de 1 semaine)

Les versements étant effectués au Siège à New York, la responsabilité du Centre de services régional s'arrêtait à l'approbation des demandes.

1.3.4 Raccourcissement du délai de versement des indemnités pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 96 % des demandes traitées sous 3 jours)

Les versements étant effectués au Siège à New York, la responsabilité du Centre de services régional s'arrêtait à l'approbation des demandes.

1.3.5 Réduction de la proportion moyenne des demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées aux missions (2012/13 : 4 %; 2013/14 : moins de 12 %; 2014/15 : moins de 11%)

18 % des demandes d'indemnité pour frais d'études ont été renvoyées aux missions pour être corrigées ou complétées.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Traitement de 6 000 demandes d'indemnité pour frais d'études (MONUSCO : 1 791; MINUSS : 1 197; MINUAD : 2 048; FISNUA : 6; UNSOA et MANUSOM : 329; BINUCA : 64; BNUB : 90; autres entités du système des Nations Unies : 475)

232 Demandes d'indemnités pour frais d'études ont été traitées pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 1.4 : Prestation d'un appui efficace et rationnel aux missions clientes par le Centre régional de formation et de conférences

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.4.1 Maintien du niveau des prestations fournies par le Centre régional de formation et de conférences (2012/13 : 6 391 participants aux activités organisées par le Centre; 2013/14 : 6 000; 2014/15 : 6 000)

Objectif atteint : 6 198 participants ont bénéficié de services de formation et de conférence.

Le nombre de participants a été supérieur aux prévisions parce que les moyens existants ont été exploités pour organiser des réunions et activités de formation relatives à Umoja et pour dispenser à l'ensemble du personnel présent à la Base d'appui d'Entebbe les formations obligatoires, notamment sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et sur la déontologie.

1.4.2 Maintien du même délai de réponse aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2012/13 : 47 % des demandes traitées sous 24 heures; 2013/14 : 98 % sous 24 heures; 2014/15 : 98 % sous 24 heures)

88 % des demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences ont été traitées sous 24 heures.

L'objectif n'a pas été atteint parce que les demandes soumises en fin de semaine n'ont pas été traitées sous 24 heures.

1.4.3 Maintien du même taux de satisfaction des participants aux formations (2012/13 : 28 % des participants satisfaits ou très satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou très satisfaits; 2014/15 : 99 % des participants satisfaits ou très satisfaits)

84 % des participants étaient satisfaits, d'après l'enquête menée en mars 2015. Il s'agit du taux de satisfaction le plus élevé pour un service fourni par le Centre de services régional.

*Produits prévus**Produit(s) exécuté(s) :**oui/non ou nombre**Observations*

Organisation de 250 séances de formation et conférences, auxquelles ont participé 6 000 membres du personnel des missions présentes dans la région (MONUSCO : 1 886; MINUSS : 1 037; MINUAD : 2 799; FISNUA : 104; UNSOA : 67; MANUSOM : 26; BINUCA : 45; BNUB : 36)

249 Conférences et séances de formation régionales ont été tenues
112 Membres du personnel de la MINUSCA y ont participé.

Réalisation escomptée 1.5 : Prestation d'un appui efficace et rationnel aux missions clientes au titre des mouvements des contingents et du personnel de police au niveau régional

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.5.1 Coordination par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, dans le respect des délais impartis, des vols affrétés au titre des mouvements des contingents et du personnel de police au niveau régional (2012/13 : 839 vols; 2013/14 : 1 179 vols; 2014/15 : 555 vols)

Au cours de la période considérée, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a coordonné que 123 vols de transport des contingents et du personnel de police.

L'objectif n'a pas été atteint pour les raisons suivantes :

- 1) Les mouvements des contingents et du personnel de police se font maintenant sur base annuelle, et l'augmentation du volume et du poids de bagages autorisés par personne qui en a découlé rend de nombreux mouvements prévus impossibles à effectuer avec l'appareil disponible;
- 2) Les contrats relatifs aux appareils MD83 et B-737 mixte de la MINUAD et de la MONUSCO ont été annulés en février et mai 2014, respectivement;
- 3) L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a restreint à l'Afrique de l'Est les opérations du B-737 de la MINUL, qui appuyait les mouvements de contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré.

1.5.2 Réduction du délai nécessaire à l'organisation des transports des contingents et du personnel de police (2012/13 : sans objet; 2013/14: 96 % sous 5 jours et 100 % sous 14 jours; 2014/15 : 95 % sous 5 jours et 100 % sous 10 jours)

Non mesuré. Toutes les demandes ont été traitées dans les délais fixés mais aucun outil ne permettait de mesurer cette activité au cours de la période considérée. Le progiciel iNeed, qui sera mis en service avant la fin de l'exercice 2015/16, permettra de recenser les services du Centre de contrôle intégré et de mesurer le temps de réponse.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 555 vols pour le transport des contingents et du personnel de police à bord d'appareils affrétés par l'ONU pour de longues durées (MONUSCO : 25; MINUSS : 20; MINUAD : 12; UNSOA : 498)	1	Vol de transport des contingents et du personnel de police coordonné pour la MINUSCA.
19 433 membres des contingents et du personnel de police transportés (MINUAD : 420; MONUSCO : 852; MINUSS : 690; UNSOA/AMISOM : 17 471)	43	Membres des contingents et du personnel de police transportés pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 1.6 : Prestation d'un appui efficace et rationnel aux missions clientes en matière de transports aériens et terrestres au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.6.1 Vols régionaux effectués à l'heure (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : au moins 75 % des vols sont à l'heure)	Non mesuré. Au cours de la période considérée, aucun outil ne permettait de mesurer véritablement cet indicateur. Toutefois, le système de gestion des informations aériennes, qui se trouve dans la dernière phase avant la mise en service, fournira l'outil de mesure nécessaire durant l'année à venir.

<p>1.6.2 Réduction du délai nécessaire à l'organisation de transports de substitution (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 95 % sous 5 jours et 100 % sous 10 jours)</p>	<p>Non mesuré. Toutes les demandes ont été traitées dans les délais fixés. Cependant, aucun outil ne permettait de mesurer véritablement cette activité au cours de l'exercice considéré. Le progiciel iNeed, qui sera mis en service avant la fin de l'exercice 2015/16, permettra de recenser les services du Centre de contrôle intégré et de mesurer le temps de réponse.</p>
<p>1.6.3 Taux de remplissage des appareils de transport de passagers et de fret égal à 70 % (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 70 %)</p>	<p>Un taux de remplissage de 62 % a été enregistré pour les appareils de transport de passagers et de fret car seuls les vols effectués pour la MINUSCA ont été coordonnés dans le cadre du plan intégré d'organisation des vols régionaux. Le Centre de contrôle intégré n'affrétait pas l'appareil et ne jouait qu'un rôle de coordination.</p>
<p>1.6.4 Utilisation de 80 % des heures de vol budgétisées (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %)</p>	<p>Sans objet. Les contrats relatifs au MD-83 et au B-737 mixte ont été annulés début 2014 parce qu'ils étaient peu utilisés par les missions, et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a donc plus d'appareil sous sa responsabilité.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
876 vols régionaux (MONUSCO : 416; MINUAD : 312; vols supplémentaires demandés par les missions de la région hors programme : 148)	251	<p>Vols régionaux intégrés demandés par la MINUSCA.</p> <p>Le résultat est inférieur aux prévisions parce que le Centre de contrôle intégré ne prend plus en charge les vols régionaux de la MONUSCO et de la MINUAD, la demande ayant été annulée. Cependant, à compter de juin 2014, le Centre de contrôle intégré a appuyé la MINUSCA par des vols réguliers effectués à l'aide du B-737 mixte de l'UNSOA et du CRJ-200 de la FISNUA.</p>
285 vols spéciaux en période de pointe (MINUSS : 2; FISNUA : 3; UNSOA : 264; MINUAD : 10; vols demandés pour le transport de personnalités, les évacuations sanitaires ou pour raisons de sécurité, ou pour d'autres missions présentes en Afrique en dehors de la région : 6)	17	<p>Vols effectués en période de pointe pour la MINUSCA.</p>
27 948 passagers transportés dans le cadre du plan intégré d'organisation des vols régionaux (MONUSCO : 13 963; MINUAD : 13 985)	Non	<p>Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas pu répondre aux besoins régionaux faute d'appareils.</p>
2 453 passagers transportés sur des vols spéciaux en période de pointe (UNSOA : 1 898; autres : 555)	Non	<p>Le Centre de contrôle intégré n'a pas pu répondre aux besoins régionaux faute d'appareils.</p>

1 268 741 kg de marchandises transportés (UNSOA : 1 084 560 kg; MINUAD : 136 557 kg; MINUSS : 33 647 kg, FISNUA : 13 950 kg)	Non	Le Centre de contrôle intégré n'a pas pu répondre aux besoins régionaux faute d'appareils.
2 513 heures de vol assurées (MONUSCO : 600; MINUAD : 810; MINUSS : 45; UNSOA : 1 058)	721	Heures de vol effectuées pour la MINUSCA.
5 mouvements terrestres coordonnés (MINUSS : 3; FISNUA : 2)	Non	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a coordonné aucun mouvement terrestre faute de demande de la part des missions de la région.
Optimisation des moyens de transport régionaux	Non	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'avait aucun appareil sous sa responsabilité au cours de la période considérée. Les missions régionales utilisent leur flotte aérienne en fonction de leurs besoins.
Appui à la construction d'un terrain d'aviation régional	Non	Le Centre de contrôle intégré n'a reçu aucune demande d'appui des missions clientes.
Établissement d'un contrat de services au sol à l'intention de l'aviation régionale hors mission	Non	Le Centre de contrôle intégré a aidé la MINUSCA à élaborer le cahier des charges des services de manutention au sol pour l'aéroport international M'poko de Bangui et inspecté des aérodromes. L'approbation technique du cahier des charges est en cours de traitement.
Établissement d'un contrat d'entretien du matériel de transport régional	Non	Le contrat d'entretien du matériel de transport régional n'a pas été établi car les missions continuent de mener leurs propres programmes d'entretien. Ce produit ne figure pas au budget de l'exercice 2015/16.

Réalisation escomptée 1.7 : Augmentation du taux de satisfaction des clients

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.7.1 Taux de satisfaction des missions clientes supérieur ou égal à 80 % (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 88 %; 2014/15 : 80 %)	66 % des clients étaient satisfaits, selon l'enquête réalisée en mars 2015.
1.7.2 Taux de satisfaction des pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de police supérieur ou égal à 80 % (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %)	L'indicateur n'était pas applicable pendant la période considérée car le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements ne disposait pas d'appareils et n'a pas pu continuer à assurer le transport de contingents ou de personnel de police. Le choix d'un appareil permettant au Centre de contrôle intégré de reprendre cette activité était en cours. L'indicateur ne s'applique donc que pour l'exercice 2015/16.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réalisation de 2 enquêtes de satisfaction auprès des clients et de 2 enquêtes sur la mobilisation du personnel	Oui	Deux enquêtes de satisfaction des clients et deux enquêtes sur la mobilisation du personnel ont été réalisées en 2014/15.

Réalisation escomptée 1.8 : Prestation de services financiers efficaces et rationnels

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.8.1 Maintien du même délai de règlement des factures de fournisseur valables (2012/13 : 86,8 % des factures réglées sous 28 jours; 2013/14 : 98 % sous 27 jours; 2014/15 : 98 % sous 27 jours)	75 % des factures ont été payées sous 27 jours. L'incapacité du Centre de services régional à atteindre son objectif tient à des retards de réception et d'inspection, des livraisons incomplètes et des lacunes dans les documents d'expédition et de paiement envoyés par les fournisseurs. Le Centre de services régional comptait sur les missions clientes pour mener ces procédures dans les délais.
1.8.2 Maintien du même délai de traitement des demandes de remboursement du personnel (2012/13 : 89 % des demandes traitées sous 28 jours; 2013/14 : 98 % sous 21 jours; 2014/15 : 98 % sous 21 jours)	60 % des demandes de remboursement du personnel ont été traitées sous 21 jours, ce qui constitue une amélioration considérable par rapport à l'exercice précédent (30 %). Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif fixé parce que des membres du personnel n'ont pas soumis toutes les pièces justificatives et que les fonds disponibles étaient insuffisants.
1.8.3 Maintien des remises pour règlement rapide obtenues auprès des fournisseurs (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : remises pour règlement rapide obtenues auprès des fournisseurs dans 100 % des cas, s'il y a lieu)	96 % de remises pour règlement rapide ont été obtenues des fournisseurs pour les factures qui s'y prêtaient. L'objectif n'a été que partiellement atteint en raison de l'envoi tardif de factures au Centre.
1.8.4 Raccourcissement du délai de traitement des virements électroniques (2012/13 : 97 % des virements effectués sous 3 jours; 2013/14 : 97 % sous 3 jours; 2014/15 : 98 % sous 3 jours)	79 % des virements électroniques ont été traités sous 3 jours et 95 % sous 5 jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint en raison du passage à Umoja et de la formation au progiciel.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
États financiers mensuels de la MINUSS, de la MONUSCO, de la MINUAD, de la FISNUA, de l'UNSOA, du BINUCA, du BNUB et de la MANUSOM établis conformément aux normes IPSAS	8	Rapports financiers mensuels aux normes IPSAS élaborés pour la MINUSCA.
Règlement de 50 000 demandes de remboursement du personnel (MONUSCO : 15 716; MINUSS : 8 644; MINUAD : 23 323; FISNUA : 868; UNSOA : 555; MANUSOM : 221; BINUCA : 374; BNUB : 299)	933	Demandes de remboursement du personnel réglées pour la MINUSCA et le BINUCA.

Versements aux 3 940 membres du personnel recruté sur le plan international (MONUSCO : 1 121; MINUSS : 1 019; MINUAD : 1 286; FISNUA : 127; UNSOA : 178; MANUSOM : 71; BINUCA : 77; BNUB : 61)

Versements aux 8 500 membres du personnel recruté sur le plan national (MONUSCO : 3 166; MINUSS : 1 630; MINUAD : 3 363; FISNUA : 89; UNSOA : 71; MANUSOM : 28; BINUCA : 86; BNUB : 68)

Versements aux 13 000 membres du personnel en tenue (MONUSCO : 3 391; MINUSS : 1 064; MINUAD : 8 319; FISNUA : 226)

Versements aux 1 800 Volontaires des Nations Unies (MONUSCO : 619; MINUSS : 543; MINUAD : 598; FISNUA : 31; BINUCA : 5; BNUB : 4)

Versements aux 6 000 vacataires (MONUSCO : 2 000; MINUSS : 2 000; MINUAD : 1 800; FISNUA : 75; UNSOA : 125)

Règlement des factures de 5 400 fournisseurs (MONUSCO : 1 350; MINUSS : 1 125; MINUAD : 1 260; FISNUA : 405; UNSOA : 900; BINUCA : 225; BNUB : 135)

322 Membres du personnel de la MINUSCA recruté sur le plan international ont été payés par les services de gestion locale de la paie, en moyenne, compte tenu du nombre de fonctionnaires percevant une portion locale de rémunération et des effectifs déployés.

130 Membres du personnel de la MINUSCA recruté sur le plan national ont été payés par les services de gestion locale de la paie, en moyenne, compte tenu du nombre de fonctionnaires percevant une portion locale de rémunération et des effectifs déployés.

499 Membres du personnel en tenue (policiers, observateurs militaires et officiers d'état-major) de la MINUSCA ont été payés par les services de gestion locale de la paie, en moyenne, compte tenu du nombre d'agents percevant une portion locale de rémunération et des effectifs déployés. Ces versements ne comprennent pas l'indemnité journalière versée aux membres des contingents et du personnel de police.

84 Volontaires des Nations Unies travaillant pour la MINUSCA ont été payés par les services de gestion locale de la paie, en moyenne, compte tenu du nombre de fonctionnaires percevant une portion locale de rémunération et des effectifs déployés.

2 844 Vacataires ont été payés pour la MINUSCA.

184 Fournisseurs ont été payés pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 1.9 : Prestation de services efficaces et rationnels dans le domaine des ressources humaines

Indicateurs de succès prévus

1.9.1 Maintien du même délai de traitement des demandes d'exécution des formalités d'entrée en fonctions ou de gestion des offres d'engagement émanant des missions clientes, dans la limite des pouvoirs délégués (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 98 % des formalités d'entrée en fonctions achevées sous 90 jours)

Indicateurs de succès effectifs

76 % des formalités d'entrée en fonction ont été traitées sous 90 jours.

Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre cet objectif en raison de retards dans la réception des réponses des candidats, la vérification de leur aptitude médicale et la réception de l'accord des responsables.

1.9.2 Maintien du même délai d'approbation des prestations et avantages du personnel (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des approbations délivrées sous 14 jours; 2014/15 : 98 % sous 14 jours)	90 % des prestations et avantages du personnel recruté sur le plan national et international ont été approuvés sous 14 jours.
1.9.3 Maintien du même délai de traitement des demandes de remboursement de frais de voyage (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des demandes traitées sous 14 jours; 2014/15 : 98 % sous 14 jours et 100 % sous 20 jours)	46 % des demandes de remboursement de frais de voyage ont été traitées sous 14 jours et 71 % sous 20 jours. Les résultats sont moins élevés que prévu en raison de réponses tardives de fonctionnaires.
1.9.4 Maintien du même délai de versement des primes d'affectation (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des primes d'affectation versées sous 5 jours; 2014/15 : 98 % sous 5 jours)	89 % des primes d'affectation ont été versées sous 5 jours.
1.9.5 Prorogations de contrat effectuées à temps aux fins de l'établissement des états de paie, sur la base de toutes les recommandations et de tous les rapports d'évaluation (e-performance) envoyés par les missions clientes (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 100 %; 2014/15 : 100 %)	96 % des prorogations de contrat (personnel recruté sur le plan international et sur le plan national) ont été effectuées à temps pour l'établissement des états de paie.
1.9.6 Maintien du même délai d'exécution des formalités et d'établissement des états de présence à la cessation de service (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des formalités effectuées sous 30 jours; 2014/15 : 98 % sous 30 jours)	Il n'a pas été possible de mesurer cet indicateur. L'exécution des formalités et l'établissement des états de présence à la cessation de service s'effectuent manuellement et nécessitent d'intervenir dans différents systèmes. Aucune étude n'a pu être menée.
1.9.7 Maintien du même délai de délivrance des billets pour les voyages autorisés (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des billets délivrés sous 7 jours; 2014/15 : 98 % sous 7 jours)	92 % des billets ont été délivrés sous 7 jours.
1.9.8 Respect de la règle prescrivant l'achat de billets nominatifs 16 jours avant tout voyage autorisé (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 75 % des billets achetés 16 jours avant le voyage; 2014/15 : 75 %)	63 % des billets ont été délivrés 16 jours ou plus avant le départ. Cette amélioration par rapport à l'exercice 2013/14 tient au fait que le Centre de services régional a communiqué avec les missions clientes et les fonctionnaires pour faire appliquer les directives relatives aux voyages.
1.9.9 Maintien du taux de satisfaction des clients en matière de ressources humaines (2012/13 : 15 % des clients satisfaits des services liés au recrutement et à l'entrée en fonctions, 40 % des services liés aux voyages autorisés et 48 % des services au personnel; 2013/14 : 90 %; 2014/15 : 90 %)	Aucune enquête sur les services de ressources humaines n'a été effectuée après la réorganisation du Centre de services régional en gammes de services comprenant les services finances et ressources humaines.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Publication de 1 299 avis de vacance de postes soumis à recrutement international (MONUSCO : 370; MINUSS : 336; MINUAD : 424; FISNUA : 42; UNSOA : 59; MANUSOM : 23; BINUCA : 25; BNUB : 20)	370	Dossiers d'arrivées du personnel recruté sur le plan international traités pour la MINUSCA.
Prorogation de 12 000 contrats d'agents recrutés sur le plan national ou international (MONUSCO : 4 136; MINUSS : 2 554; MINUAD : 4 485; FISNUA : 208; UNSOA : 240; MANUSOM : 95; BINUCA : 157; BNUB : 125)	3 696	Contrats prorogés (3 212 contrats de personnel recruté sur le plan international et 484 contrats de personnel recruté sur le plan national) au total.
Versement de 750 primes d'affectation (MONUSCO : 350; MINUSS : 350; FISNUA : 50)	885	Primes d'affectation versées au total.
Approbation de 40 001 prestations et avantages (MONUSCO : 13 787; MINUSS : 8 513; MINUAD : 14 951; FISNUA : 693; UNSOA : 799; MANUSOM : 318; BINUCA : 523; BNUB : 417)	4 401	Prestations et avantages traités pour la MINUSCA.
Délivrance de 15 001 billets d'avion au personnel civil et au personnel en tenue (MONUSCO : 4 028; MINUSS : 2 095; MINUAD : 8 061; FISNUA : 334; UNSOA : 222; MANUSOM : 88; BINUCA : 96; BNUB : 77)	2 218	Billets délivrés pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 1.10 : Prestation d'un appui informatique efficace et rationnel aux missions clientes

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.10.1 Amélioration des services de facturation téléphonique grâce à la mise en place d'une structure régionale et à la normalisation de la procédure (2012/13 : sans objet; 2013/14: sans objet; 2014/15 : 97 % des factures téléphoniques envoyées dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par l'utilisateur et 100 % dans les 15 jours)	La mise en place de la facturation téléphonique électronique, la recette utilisateur et la normalisation de la facturation électronique ont été effectués à 90 %. Depuis octobre 2014, 100 % des factures téléphoniques ont été envoyées dans les 7 jours et dans les 15 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par l'utilisateur.
1.10.2 Amélioration de la performance du réseau dans les missions grâce à la centralisation de la gestion et du contrôle au centre technique régional (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : taux de disponibilité mensuelle du réseau égal à 99 %)	Les travaux au centre technique régional étaient toujours en cours pendant l'exercice 2014/15, les travaux de génie civil n'ayant pris fin qu'en juin 2015. Le centre devrait entrer en service pendant l'exercice 2015/16.
1.10.3 Maintien du même délai de réponse aux incidents et aux demandes de service (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : il est répondu dans les 3 heures à 100 % des incidents et des demandes de service)	Il a été répondu à 98 % des incidents et des demandes de service dans les 3 heures.

1.10.4 Conformité entre les délais d'intervention et le type d'incident [2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 % des incidents donneront lieu à une intervention selon le rang de priorité qui leur aura été attribué (incidents graves : règlement sous 3 heures; priorité élevée : règlement sous 6 heures; priorité moyenne : règlement sous 12 heures; faible priorité : règlement sous 48 heures)]	96 % des incidents ont été réglés en fonction de leur niveau de priorité qui leur était assigné. Le délai moyen de résolution enregistré pendant la période considérée a été le suivant : 5,23 heures pour les incidents graves, 10,21 heures pour les incidents à priorité élevée, 2,77 heures pour les incidents à priorité moyenne et 1,35 heures pour les incidents à faible priorité. Au cours de l'exercice, 99 % des demandes se sont vues attribuer le rang de priorité moyenne.
1.10.5 Conformité entre les délais d'intervention et le type de service demandé [2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : il sera répondu à 90 % des demandes de service selon le rang de priorité qui leur aura été attribué (demandes urgentes : réponse sous 2 heures; priorité élevée : réponse sous 4 heures; priorité moyenne : réponse sous 24 heures; faible priorité : réponse sous 48 heures)]	86 % des demandes de service ont été traitées en fonction du niveau de priorité qui leur était assigné. Au cours de l'exercice, 99 % des demandes se sont vues attribuer le rang de priorité moyenne dans le progiciel iNeed, sauf s'il s'agissait de problèmes graves.
1.10.6 Amélioration du taux de satisfaction des missions clientes en ce qui concerne les services régionaux en matière d'informatique et de communications (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 % des missions clientes satisfaites)	84 % des clients étaient satisfaits d'après l'enquête réalisée en mars 2015.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Harmonisation des projets et services liés à l'informatique et aux communications dans la région, dans le cadre d'une structure de gestion unifiée	Oui	La Section régionale de l'informatique régionale a appliqué de la même manière les directives stratégiques de la Division de l'informatique et des communications, les plans de travail régionaux et les directives propres à chaque mission. Elle a organisé la formation du personnel civil et militaire des missions de la région. Elle a déployé dans l'ensemble de la région la suite logicielle d'appui aux missions et d'autres applications de gestion centralisée.
Définition des principales attributions du bureau régional chargé de l'informatique et des communications en matière d'harmonisation des projets et services	Oui	La Section régionale de l'informatique a mis en œuvre des solutions pour améliorer le fonctionnement de toutes les missions d'Afrique de l'Est [Field Support Suite, facturation en ligne (eBilling), Sage, COSMOS, COMET, iNeed].
Amélioration de la sécurité informatique au niveau régional grâce à des mesures de normalisation	Non	En cours. Des évaluations de la conformité aux politiques, normes et directives approuvées par la Division de l'informatique et des

	communications ont été réalisées dans chaque mission.
	En octobre 2015, la MINUSCA, la MINUSS et la MONUSCO avaient procédé à l'évaluation de conformité et lui avaient donné suite. En juin 2016, le cycle d'évaluation de la conformité et de la sécurité informatiques devrait être terminé à la FISNUA, à l'UNSOA et à la MINUAD. L'évaluation de la sécurité informatique et de la résilience opérationnelle devrait être achevée en juin 2016 pour toutes les missions clientes.
Mise en œuvre de la facturation en ligne des appels téléphoniques, conclusion des essais de réception des logiciels et normalisation de la facturation téléphonique	Oui La facturation en ligne était en place à 90 %, seules restaient la MONUSCO et la Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB).
Gestion efficace de plus de 23 600 comptes téléphoniques (MONUSCO : 10 065; MINUAD : 7 924; MINUSS : 4 199; UNSOA : 718; FISNUA : 114; BINUCA : 327; BNUB : 260)	Oui Objectif atteint
Mise en place d'un dispositif de reprise après sinistre au Centre de services régional	Oui La Section régionale de l'informatique a fourni un appui lorsque le personnel de la MENUB a été évacué du Burundi à Entebbe.
Envoi de 12 rapports mensuels sur les résultats obtenus aux missions clientes du Centre de services régional	Oui Des rapports mensuels sur les résultats obtenus ont été envoyés aux missions clientes.

Réalisation escomptée 1.11 : Prestation d'un appui efficace et rationnel au Centre de services régional

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.11.1 Réduction de 5 % du taux de vacance de postes pour le personnel civil

Le taux de vacance de postes effectif pour le personnel civil était de 17,7 %. Pendant l'exercice 2014/15, le Centre de services régional a fait l'objet d'un examen de ses besoins en personnel civil à l'issue duquel il a été proposé de transformer 68 postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national et d'en supprimer 7. Les campagnes de recrutement ont été suspendues dans l'attente de l'application des recommandations.

Le transfert de postes des missions clientes au Centre a pris du retard, la majorité des postes n'ayant été transférés qu'en février 2015, de sorte que le recrutement n'a pu être effectué avant le 30 juin 2015. En outre, le Centre de services régional a connu un taux élevé de renouvellement du personnel entre décembre 2014 et juin 2015.

1.11.2 Proportion du personnel recruté sur le plan national formé aux applications partagées et à l'amélioration continue des modes de fonctionnement égale à 90 % (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %) Tous les fonctionnaires recrutés sur le plan national ayant accès au progiciel de gestion intégré ont dû suivre une formation pour y accéder. La formation sur l'amélioration continue des processus s'est faite informellement au sein des gammes de services.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Envoi de 12 rapports mensuels sur le taux d'occupation des postes aux clients du Centre de services régional	12	Rapports mensuels sur les taux d'occupation des postes établis et envoyés au Siège.
Réalisation de 2 évaluations des besoins en matière de formation	1	Évaluation des besoins en matière de formation a été réalisée.
Organisation de 10 séances de formation à Umoja	Oui	Un plan de formation à Umoja était en place pour l'ensemble du personnel, il comprenait plusieurs séances de formation sur ordinateur et en classe.
Organisation de 5 séances de formation à l'amélioration continue des modes de fonctionnement	7	Ateliers organisés
Achèvement des procédures de recrutement visant à pourvoir les postes vacants	Non	Le taux de vacance de postes effectif pour le personnel civil a été de 17,7 %. Pendant l'exercice 2014/15, le Centre de services régional a fait l'objet d'un examen de ses besoins en personnel civil, à l'issue duquel il a été proposé de transformer 68 postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national et d'en supprimer 7. Les campagnes de recrutement ont été suspendues dans l'attente de l'application des recommandations. Le transfert de postes des missions clientes au Centre a pris du retard, la majorité des postes n'ayant été transférés qu'en février 2015, de sorte que le recrutement n'a pu être effectué avant le 30 juin 2015. En outre, le Centre de services régional a connu un taux élevé de renouvellement du personnel entre décembre 2014 et juin 2015.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3)=(1)-(2)	Pourcentage (4)=(3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	8 367,4	4 191,3	4 176,1	49,9
Contingents	237 055,3	237 374,9	(319,6)	(0,1)
Police civile	13 839,1	7 417,5	6 421,6	46,4
Unités de police constituées	38 509,0	26 675,4	11 833,6	30,7
Total partiel	297 770,8	275 659,1	22 111,7	7,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	65 515,1	74 627,2	(9 112,1)	(13,9)
Personnel recruté sur le plan national	5 655,1	3 678,3	1 976,8	35,0
Volontaires des Nations Unies	2 966,4	2 065,1	901,3	30,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 328,4	9 298,8	(6 970,4)	(299,4)
Personnel fourni par des gouvernements	784,2	777,8	6,4	0,8
Total partiel	77 249,2	90 447,2	(13 198,0)	(17,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	56,5	681,3	(624,8)	(1 105,8)
Voyages	3 302,3	6 252,4	(2 950,1)	(89,3)
Installations et infrastructures	108 574,2	105 584,6	2 989,6	2,8
Transports terrestres	24 594,9	27 210,4	(2 615,5)	(10,6)
Transports aériens	56 696,2	30 178,6	26 517,6	46,8
Transports maritimes ou fluviaux	–	3 696,2	(3 696,2)	–
Communications	8 253,2	13 080,1	(4 826,9)	(58,5)
Informatique	11 619,4	25 610,6	(13 991,2)	(120,4)
Santé	2 039,4	3 259,9	(1 220,5)	(59,8)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	37 568,3	30 487,6	7 080,7	18,8
Projets à effet rapide	1 000,0	1 008,4	(8,4)	(0,8)
Total partiel	253 704,4	247 050,1	6 654,3	2,6
Total brut	628 724,4	613 156,4	15 568,0	2,5
Recettes provenant des contributions du personnel	6 001,9	5 767,4	234,5	3,9
Total net	622 722,5	607 389,0	15 333,5	2,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	628 724,4	613 156,4	15 568,0	2,5

B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	—	—	—	—
Personnel recruté sur le plan national	608,7	415,2	193,5	31,8
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Total partiel	608,7	415,2	193,5	31,8
Dépenses opérationnelles				
Consultants	—	—	—	—
Voyages	—	11,9	(11,9)	—
Installations et infrastructures	—	—	—	—
Transports terrestres	—	—	—	—
Transports aériens	—	—	—	—
Communications	—	—	—	—
Informatique	—	—	—	—
Santé	—	—	—	—
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	—	48,3	(48,3)	—
Total partiel	—	60,2	(60,2)	—
Total brut	608,7	475,4	133,3	21,9
Recettes provenant des contributions du personnel	99,2	11,2	88,0	88,7
Total net	509,5	464,2	45,3	8,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	608,7	475,4	133,3	21,9

50. La sous-utilisation des crédits alloués au titre des ressources du Centre de services régional d'Entebbe s'explique principalement par les taux de vacance élevés enregistrés pour le personnel recruté sur le plan international en raison du gel des recrutements mis en place en prévision de l'application des recommandations issues de l'examen des besoins en personnel civil et préconisant la nationalisation de 68 postes soumis à recrutement international et la suppression de 7 autres. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'engagement de dépenses imprévues au titre des voyages et des fournitures, services et matériel divers.

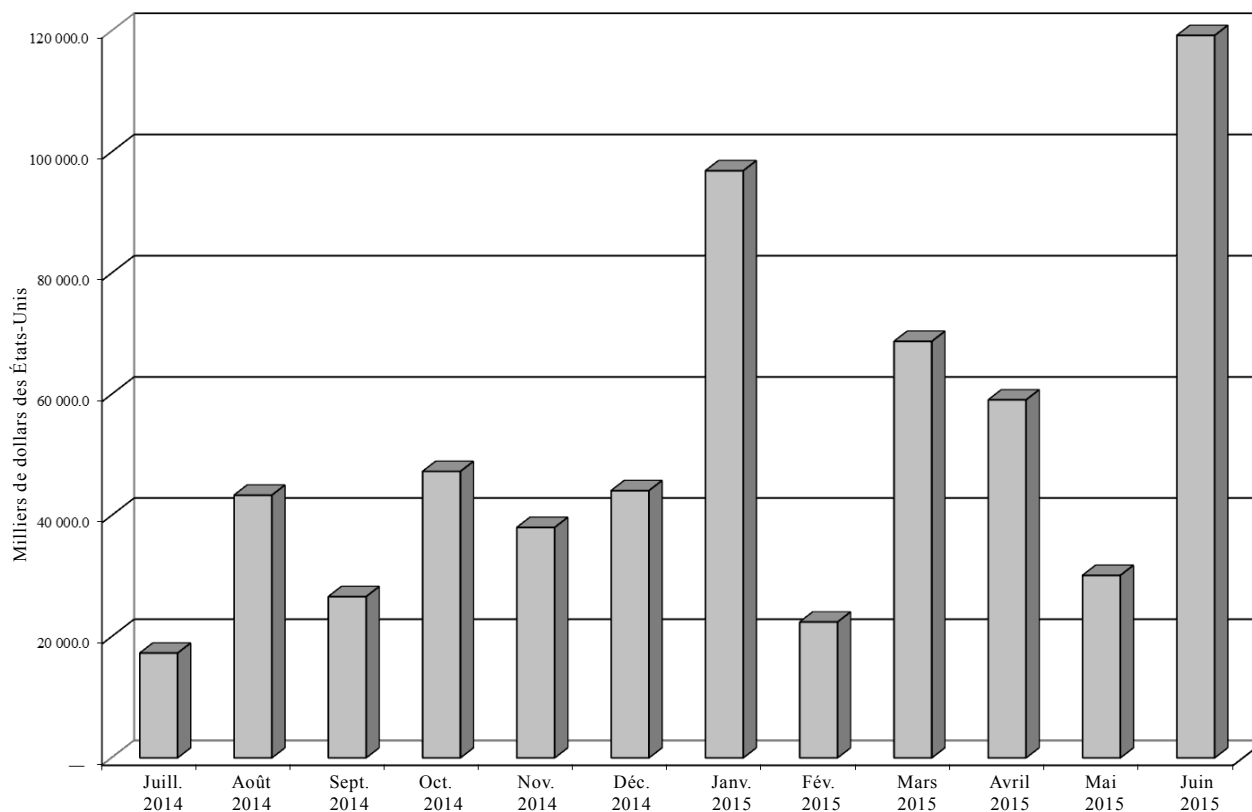
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	297 770,8	(14 967,3)	282 803,5
II. Personnel civil	77 249,2	10 895,3	88 144,5
III. Dépenses opérationnelles	253 704,4	4 072,0	257 776,4
Total	628 724,4		628 724,4
Pourcentage de réaffectations			2,38

51. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés aux catégories II (Personnel civil) et III (Dépenses opérationnelles). Cette réaffectation s'explique principalement par le fait que le montant des dépenses au titre des traitements et des dépenses connexes pour le personnel recruté sur le plan international a dépassé les prévisions, en raison d'un taux de vacance effectif qui a été en moyenne moins important que prévu (1,4 % au lieu de 10 %). Les dépenses supplémentaires enregistrées à la rubrique Dépenses opérationnelles sont liées aux services de consultants, aux voyages, aux transports terrestres, aux transports maritimes ou fluviaux, aux communications et à l'informatique et s'expliquent par le fait que le budget approuvé avait été établi sur la base des dépenses constatées et des tendances en matière de déploiement observées dans les missions de maintien de la paix au cours de leur première année complète de fonctionnement. Cependant, comme indiqué à la section A ci-dessus, les dépenses opérationnelles effectives de la MINUSCA (247 050 100 dollars) n'ont pas dépassé le niveau du montant total initialement approuvé (253 704 400 dollars) et les montants réaffectés n'ont donc pas été utilisés au final. Le dépassement de crédits a été compensé par une sous-utilisation des crédits alloués au titre des militaires et du personnel de police, en raison d'un taux de vacance effectif qui a été en moyenne plus important que prévu pour les observateurs militaires (53,0 %), le personnel de la police des Nations Unies (49,9 %) et celui des unités de police constituées (12,0 %).

D. Évolution des dépenses mensuelles



52. Les pics de dépenses enregistrés en janvier et en juin 2015 sont principalement liés aux remboursements aux pays ayant fourni des contingents du coût du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome. Les dépenses plus élevées constatées en mars, avril et juin 2015 s'expliquent quant à elles principalement par le remboursement cyclique du coût des contingents.

E. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 016,6
Produits divers ou accessoires	30,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	1 973,8
Total	3 020,8

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	27 898,4
Unités de police constituées	3 847,0
Total partiel	31 745,4
Soutien logistique autonome	
Contingents	28 876,1
Unités de police constituées	2 033,5
Total partiel	30 909,6
Total	62 655,0

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,1	1 ^{er} novembre 2013	–
Usage opérationnel intensif	3,3	1 ^{er} novembre 2013	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,0	1 ^{er} novembre 2013	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	1,0-5,0		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	9 887,3
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	9 887,3

^a Représente les bâtiments, les terrains et les services fournis par le Gouvernement centrafricain.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	4 176,1	49,9 %

53. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le nombre moyen d'observateurs militaires effectivement déployés a été inférieur aux prévisions relatives au déploiement échelonné (101 au lieu de 215), ce qui s'est traduit par un taux de vacance effectif s'établissant en moyenne à 53,0 %, au lieu des 10,0 % prévus. Le taux moyen effectif de déploiement de 101 observateurs militaires a été calculé sur la base d'une période de déploiement échelonné de 10 mois, comparable à la période de déploiement échelonné prévue, exception faite des 9 membres du personnel déployés en juillet-août 2014 alors qu'aucun déploiement n'avait été prévu pour les deux premiers mois de la phase de démarrage de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Contingents	(319,6)	(0,1 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) la nécessité d'acheminer une quantité de matériel appartenant aux contingents plus importante que prévu, les besoins opérationnels ayant été supérieurs aux prévisions; b) des frais d'acheminement supplémentaires, le déploiement dudit matériel s'étant fait en plusieurs étapes au lieu d'un envoi unique comme prévu, à quoi s'est ajoutée la détention des cargaisons à cause de l'absence d'accord avec les autorités chargées du contrôle aux frontières; et c) un coût des billets d'avion s'élevant au minimum à 3 348 dollars par billet, au lieu du coût unitaire prévu de 1 423 dollars, qui s'explique par le nombre limité de compagnies aériennes disponibles et par l'insécurité dans laquelle se déroulent les voyages liés au déploiement, à la rotation et au rapatriement en République centrafricaine. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des rations, le coût unitaire de ces dernières s'étant établi en moyenne à 4,48 dollars au lieu des 13,86 dollars prévus, ainsi qu'au titre du taux standard de remboursement, car il y a eu moins de militaires déployés que prévu (6 676 en moyenne au lieu d'un déploiement échelonné de 7 468 militaires en moyenne), ce qui s'est traduit par un taux de vacance effectif s'établissant en moyenne à 10,6 % au lieu des 10,0 % prévus. Le taux de vacance moyen effectif a été établi sur la base d'une période de déploiement échelonné de 12 mois, comparable à la période prévue.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	6 421,6	46,4 %

55. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le nombre moyen de policiers des Nations Unies déployés a été inférieur aux prévisions (181 au lieu d'un déploiement échelonné de 361 policiers), ce qui s'est traduit par un taux de vacance effectif s'établissant en moyenne à 49,9 %, au lieu des 10,0 % prévus. Le taux

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

moyen effectif de déploiement de 181 policiers des Nations Unies a été calculé sur la base d'une période de déploiement échelonné de 10 mois, comparable à la période prévue, exception faite de 17 policiers déployés en août 2014 alors qu'aucun déploiement n'avait été prévu pour les deux premiers mois de la phase de démarrage de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	11 833,6	30,7 %

56. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que, étant donné qu'il y a eu en moyenne moins de personnel déployé que prévu (en moyenne 1 094 personnes ont été déployées de façon échelonnée dans les unités de police constituées contre les 1 243 prévues), les dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents et des coûts d'acheminement correspondants, du taux standard de remboursement et des voyages liés au déploiement ont été moindres que prévu. Le taux de vacance effectif était de 12,0 % en moyenne au lieu des 5,0 % prévus. Il a été calculé sur la base d'une période de déploiement échelonné de 10 mois, comparable à la période prévue, sans déploiement en juillet-août 2014. Le retard pris dans le déploiement du personnel de police s'explique en partie par les changements de destination finale par rapport aux plans initiaux. En outre, il y a eu une baisse des dépenses au titre des rations qui s'explique par un coût moyen unitaire inférieur aux prévisions (4,48 dollars contre les 13,86 prévus). Ces économies ont été partiellement contrebalancées par les frais d'entreposage, de transport et de réfrigération, qui n'avaient pas été prévus dans le budget de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(9 112,1)	(13,9 %)

57. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance effectif a été en moyenne plus faible que prévu (1,4 % au lieu de 10 %, sur la base d'une période de déploiement échelonné de 12 mois). Il y a eu en moyenne 288 membres du personnel occupant des postes soumis à recrutement international, contre les 292 prévus. L'augmentation des dépenses découle des efforts intensifs de recrutement mis en œuvre afin de déployer le personnel essentiel dans les meilleurs délais. Cette augmentation a été partiellement compensée par le fait que les dépenses relatives au personnel recruté sur le plan international ont été comptabilisées à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), conformément aux effectifs initialement approuvés avant l'approbation du budget initial de la Mission pour l'exercice considéré. Les dépenses ont par la suite été rétroactivement comptabilisées à la rubrique Personnel recruté sur le plan international, bien qu'un montant de 8,1 millions de dollars soit resté inscrit à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 976,8	35,0 %

58. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le taux de vacance moyen effectif a été plus élevé que prévu (28,8 % au lieu de 10,0 %, sur la base d'une période de déploiement échelonné de 12 mois). Il y a eu en moyenne 141 membres du personnel recrutés sur le plan national, au lieu des 198 prévus (dans le cadre d'un déploiement échelonné), ce qui s'explique par les difficultés rencontrées dans le recrutement sur le plan national, les personnes concernées étant déplacées dans l'ensemble du pays ou réfugiées dans les pays voisins.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	901,3	30,4 %

59. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que l'effectif réel des Volontaires des Nations Unies a été inférieur aux prévisions (36 au lieu de 50, sur la base d'une période de déploiement échelonné de 12 mois), ce qui s'est traduit par un taux de vacance effectif de 28 % en moyenne, au lieu des 10 % prévus. Le taux effectif d'occupation des postes tient compte des 22 membres du personnel électoral qui ont pourvu les postes temporaires de Volontaires des Nations Unies approuvés par le Contrôleur pour la période de quatre mois allant du 1^{er} mars au 30 juin 2014. Cette sous-utilisation s'explique par le fait que le personnel chargé du recrutement et de la supervision des Volontaires des Nations Unies n'était pas encore en poste.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(6 970,4)	(299,4 %)

60. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses relatives au personnel recruté sur le plan international ont été comptabilisées à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), conformément aux effectifs initialement approuvés avant l'approbation du budget initial de la Mission pour l'exercice considéré. Les dépenses ont par la suite été rétroactivement comptabilisées à la rubrique Personnel recruté sur le plan international, bien qu'un montant de 8,1 millions de dollars soit resté inscrit à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions). Le dépassement est donc compensé par la sous-utilisation des crédits alloués au titre du personnel recruté sur le plan international, comme expliqué au paragraphe 57 ci-dessus.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(624,8)	(1 105,8 %)

61. Le dépassement de crédits est principalement imputable aux services de conseil auxquels la Mission a recouru dans les domaines de l'ingénierie, de l'entreposage, des transports, de l'informatique et des communications lors de sa mise en place, en attendant le recrutement de personnel spécialisé dans ces domaines. L'assistance ainsi obtenue portait notamment sur la coordination des travaux de réparation et de reconstruction des routes et l'installation de camps de

toile à Bouar, Bria et Kaga Bandoro, les opérations de chargement et de déchargement, de stockage et de distribution, ainsi que les activités liées à la gestion, à la mobilité et à l'entretien du parc de véhicules.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(2 950,1)	(89,3 %)

62. Le dépassement de crédits est principalement imputable aux frais relatifs au personnel détaché à titre temporaire d'autres missions pour appuyer le démarrage de la MINUSCA.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	2 989,6	2,8 %

63. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'on a utilisé moins d'essence, de carburants et de lubrifiants que prévu (5,1 millions de litres pour un coût moyen réel de 1,71 dollars le litre, contre les 12,4 millions de litres prévus pour un coût moyen de 1,21 dollars le litre) ainsi que par l'utilisation d'un nombre de générateurs moins élevé que prévu au cours de l'exercice (168 au lieu des 500 prévus). En outre, la diminution des dépenses au titre des services d'utilité publique et des services d'élimination des déchets a entraîné des retards dans le déploiement d'agents en tenue et dans la mise en place de trois bureaux de sous-secteur. Cette sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par un dépassement des crédits alloués au titre : a) du matériel de génie utilisé pour les nouveaux locaux et les réparations, rénovations et créations de camps sur divers sites de la Mission, les prévisions budgétaires à cet égard ayant été établies sur la base des dépenses constatées et des tendances en matière de déploiement observées dans les démarrages de mission récents; b) des structures préfabriquées acquises pour un coût de 10,5 millions de dollars pour le camp établi dans une ancienne usine textile et pouvant accueillir 1 050 membres du personnel, et des structures destinées à accueillir plus de soldats et de civils auparavant logés à titre temporaire dans des camps de toile que ce qui était initialement prévu; c) du matériel nécessaire à l'installation de postes électriques en l'absence d'un accord avec le fournisseur local d'électricité; et d) des stations de traitement des eaux et du matériel pour la défense des périmètres, le coût effectif s'étant avéré supérieur aux prévisions budgétaires, qui avaient été établies sur la base des dépenses constatées et des tendances en matière de déploiement observées dans les démarrages de mission récents.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(2 615,8)	(10,6 %)

64. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le nombre plus élevé que prévu de véhicules du génie et de véhicules à usage spécial nécessaires à la préparation et à la construction de camps (16 au lieu de 10). Il a été partiellement compensé par la baisse des dépenses au titre : a) des frais de mobilisation et de gestion, qui ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, qui avaient été établies sur la base des dépenses constatées et des tendances en matière de déploiement observées dans les démarrages de mission récents ; et b) des pièces de rechange,

dans la mesure où peu de véhicules ont été utilisés pendant l'exercice, et la plupart de ceux qui l'ont été sont arrivés dans la mission au cours du dernier trimestre de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	26 517,6	46,8 %

65. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable : a) à la location de 2 avions et de 6 hélicoptères, alors que le budget prévoyait 4 avions et 12 hélicoptères, et au fait que le nombre d'heures de vol a été moins élevé que prévu (3 402 au lieu des 4 410 heures prévues), en raison des retards pris dans le déploiement des appareils, du manque d'appareils disponibles et de la décision d'utiliser des transports routiers plutôt qu'aériens; b) au fait que les frais de mobilisation et de gestion pour l'essence, les carburants et les lubrifiants ont été moins élevés que prévu; c) au coût moindre que prévu des services de transport aérien pour les engins sans pilote et d'un système mondial de satellites de navigation, en raison du fait que les opérations de planification et d'achat ont commencé à la fin de l'exercice considéré, ces services étant uniques et complexes; et d) au coût moindre que prévu du matériel et des fournitures en raison de retards d'approvisionnement.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(3 696,2)	-

66. Le dépassement de crédits s'explique par l'achat de conteneurs maritimes utilisés pour le transport de marchandises et de matériel divers, qui n'avait pas été prévu dans le budget de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Communications	(4 826,9)	(58,5 %)

67. Le dépassement de crédits est principalement lié au fait que les prévisions budgétaires ont été établies sur la base des dépenses constatées et des tendances en matière de déploiement observées dans les missions de maintien de la paix au cours de leur première année complète de fonctionnement. Les nouveaux équipements acquis comprenaient notamment des émetteurs radio capables d'émettre dans tout le pays en prévision des élections qui auront lieu à la mi-août, des équipements hertziens et les pièces de rechange connexes pour assurer le lien entre les différents sites de la Mission dans le pays ainsi que du matériel supplémentaire de communication haute fréquence/très haute fréquence, tous éléments qui n'avaient pas été prévus dans le budget de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(13 991,2)	(120,4 %)

68. Le dépassement de crédits est principalement lié au fait que les prévisions ont été établies sur la base des dépenses constatées et des tendances en matière de déploiement observées dans les missions de maintien de la paix au cours de leur première année complète de fonctionnement. Le matériel et les services supplémentaires acquis comprenaient notamment des systèmes numériques permettant de renforcer la sécurité, des émetteurs-récepteurs, des ordinateurs, des imprimantes, des systèmes de stockage, des antennes satellites et des dispositifs satellitaires mobiles, du matériel de téléphonie et de transmission de données et des liaisons hertziennes, tous éléments qui n'avaient pas été prévus dans le budget de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Santé	(1 220,5)	(59,8 %)

69. Le dépassement de crédits s'explique par le recours à des services contractuels d'ambulance par voie aérienne et l'utilisation du centre médical de l'opération française Sangaris en raison de retards importants dans la mise en service de l'hôpital des Nations Unies de niveau II à Bangui et de l'hôpital de niveau II également des pays fournisseurs de contingents à Kaga Bandoro et à Bria. En outre, le manque de centres médicaux de niveau I par rapport à ce qui était prévu a engendré une augmentation de la consommation de médicaments et de fournitures médicales dans la mesure où plus de la moitié du personnel en tenue dépendait de l'hôpital de niveau II.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	7 080,7	18,8 %

70. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par : a) le fait qu'un certain nombre de dépenses de transport n'ont pas été engagées pour l'acheminement dans les secteurs de matériel appartenant à l'ONU en raison du fait que le Gouvernement a tardé à mettre à disposition les terrains destinés à l'établissement de camps et du déploiement de 24 camions fournis par la MINUAD et la MONUSCO suite à la révision de leurs priorités budgétaires; et b) le fait qu'un certain nombre d'autres services en rapport avec l'application du programme de lutte contre la violence de proximité, la formation des forces de police, les efforts de médiation, l'organisation de réunions avec les collectivités locales et les activités d'information n'ont pas été fournis comme il avait été prévu, en raison du manque de personnel en poste ayant les compétences requises pour gérer ces activités et faire face aux problèmes logistiques liés à l'accès aux zones où ces activités devaient se dérouler.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

71. En ce qui concerne le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, il conviendrait que l'Assemblée générale :

- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, soit 15 568 000 dollars;
- b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 3 020 800 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (1 016 600 dollars), de recettes diverses ou accessoires (30 400 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 973 800 dollars);
- c) Se prononce sur la diminution des recettes provenant des contributions du personnel pour la période allant du 10 avril au 30 juin 2014, soit 305 200 dollars.

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/257 B

(A/69/839/Add.12)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif escompte que la Mission contrôlera les besoins de trésorerie et signalera dans le rapport sur l'exécution du budget pour cet exercice les dépenses effectives liées aux frais bancaires (par. 55).	La Mission a contrôlé les besoins de trésorerie et les frais bancaires connexes en procédant à des transferts de fonds mensuels et en examinant les relevés bancaires. Les dépenses effectives pour l'exercice 2014/15 s'élèvent à 327 400 dollars.